

# LE PATRIOTE

200 frs

Méfiez-vous  
de l'homme nu  
qui vous  
propose  
sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

Presse congolaise

## LE PATRIOTE REÇOIT L'OSCAR DE MEILLEUR JOURNAL

Ce vendredi 22 février 2013, la presse Congolaise a eu rendez-vous avec elle-même. Comme chaque année, les meilleurs professionnels de l'information et de la communication, ainsi que certains organes de la presse nationale ont été primés en direct à la radio et à la télévision, en présence des dignitaires de la corporation. L'hebdomadaire Le Patriote qui ne cesse de monter en puissance du point de vue de la rigueur de l'écriture, du respect du couple déontologie-éthique, de la mise en page et de la profondeur de ses analyses et commentaires, s'est vu attribuer l'Oscar de meilleur journal sur la vingtaine de titres que compte le Congo. Il a été également honoré par le prix de meilleur chroniqueur décerné à Jules Débel pour sa Parole de l'éléphant.



9

## 04 mars 2012, un an après

2

Député/suppléant

## LA CRISE DE LÉGITIMITÉ CRÉE LA SUSPICION

2

Conférence Episcopale du Congo

## Deux nouveaux évêques pour le Congo, Mgr Urbain Ngassongo et Mgr Miguel Angel Olaverri Arroniz

administratif des Plateaux et a nommé premier Evêque de Gamboma Monsieur l'Abbé Urbain Ngassongo, du clergé d'Owando, présentement Secrétaire Général de la Conférence Episcopale du Congo. Ensuite, il a nommé comme Evêque de Pointe-Noire le Révérend Père Miguel Angel Olaverri Arroniz S.D.B., actuellement Administrateur Apostolique *Sede vacante et ad nutum Sanctae Sedis* de Pointe-Noire.

Par ces deux nominations, le Pape Benoît XVI a voulu enrichir l'Eglise congolaise par un nouveau Diocèse et deux nouveaux Evêques pour le service du Peuple de Dieu qui est au Congo. Ces dispositions du Souverain Pontife manifestent, une fois de plus, la



Mgr Miguel Angel Olaverri Arroniz

sollicitude pastorale et l'attention paternelle du Saint-Père à l'égard de la communauté catholique du Congo □

## LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION EST-ELLE POSSIBLE ?

3

Dynamique urbaine continentale

## LE COLLECTIF DES AUTORITÉS LOCALES AFRICAINES À BRAZZAVILLE

4

## LE PRESIDENT DENIS SASSOU N'GUESSO AU CENTRE DES SOLLICITATIONS POUR LA RESOLUTION DES CRISES

5

## QUE CACHE LE CALME APPARENT AU SEIN DE L'UPADS, DU RDD ET MCDDI ?

4 & 5

## DES TAXES ABUSIVES DANS LES DIFFERENTS PORTS DU CONGO

7

Mgr Abbé Urbain Ngassongo

Le Saint-Père Benoît XVI a disposé la division du Diocèse d'Owando et a érigé le nouveau Diocèse de Gamboma, avec un territoire correspondant au département

## 04 mars 2012, un an après

Plus qu'une semaine et 365 jours se seront déjà écoulés depuis que la tragédie du 4 mars 2012 s'est produite. Ce jour là, la capitale congolaise avait été secouée par de fortes explosions dues à un incendie dans le dépôt d'armes et de munitions de la caserne du régiment blindé. La mort brutale de plusieurs personnes ainsi que des dégâts matériels importants avaient été constatés. Une année après, que retenir de ce drame pour lequel les autorités avaient diligenté une enquête en vue d'en déterminer l'origine ?

**D**imanche 04 mars 2012 dans la matinée, l'apocalypse. Des explosions succèdent aux explosions. Certains citoyens surpris dans leur sommeil, à l'église et dans les marchés tombent. D'autres voient leurs maisons et véhicules voler en éclats sans comprendre ce qui leur arrive. La ville en cet endroit précis du camp du régiment blindé est enveloppée de poussière et d'une fumée noire qui réduit toute visibilité pour ceux qui tentent de fuir vers les autres quartiers périphériques. A l'approche de midi, la situation se calme. Plusieurs citoyens ensanglantés convergent en larmes vers les hôpitaux, dénudés et couverts de poussière. Les quartiers de la 2<sup>ème</sup> circonscription de Ouenzé, MPila, Intendan-ce... jadis populaires sont devenus un champ de ruines. De même que le camp du régiment blindé où l'on retrouve des chars éventrés et des gros arbres subitement asséchés par le souffle des explosions meurtrières des obus. Commence alors le décompte des morts. Des blessés coincés dans les décombres implorent de l'aide. Brazzaville vient de vivre une tragédie inédite.

Promptement, le chef de l'Etat vole au secours des victimes. Dans l'après-midi, il visite certains hôpitaux pour consoler les familles éprouvées et les blessés. La première interview qu'il donne est pathétique. L'air grave, Denis Sassou N'Guesso annonce l'ouverture d'une enquête et la décision de sortir les casernes du centre-ville : « **Les financements existent. Les sites sont identifiés. Les entreprises qui devaient réaliser ces casernes sont aussi identifiées** », avait déclaré le Président de la République, déplorant par la même occasion « **qu'il n'était pas bon de continuer à garder les casernes au centre de la ville. Aujourd'hui, l'irréparable s'est produit. C'est en plein centre des quartiers populaires où se trouve le régiment blindé qu'un dépôt d'obus de char a explosé avec des détonations qui ont secoué toute la ville. Les quartiers situés aux alentours ont été soufflés, rasés dans certains cas** ».

Aussitôt, les premières mesures urgentes sont prises. Mobilisation des structures hospitalières, des médecins et du personnel soignant, réquisition des pharmacies... Le conseil des ministres tenu dans la soirée de 20 h à 21 h50, confirme les instructions présidentielles auxquelles s'ajoute le travail en synergie des services de sécurité avec la gendarmerie nationale et les Forces Armées Congolaises pour garantir la sécurité des personnes et des biens.

La prise en charge des sinistrés se matérialise à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, au marché couvert de



Le lundi 5 mars 2012 après le drame

Nkombo, à la paroisse Notre Dame du Rosaire, au centre sportif de Makélékélé, dans les stades annexes et Marchand, à l'église Kimbanguiste de Talangaï. Dans les centres d'hébergement, on retrouve un hôpital de campagne.

Le Chef de l'Etat souhaite par ailleurs que les enfants égarés soient recueillis et protégés par la République. Désigné pour coordonner la commission d'évaluation du sinistre, le ministre d'Etat Pierre Moussa est chargé d'évaluer les dégâts et d'y apporter les solutions les plus appropriées.

Le 05 mars, le ministre d'Etat Pierre Moussa et son équipe se rendent sur les lieux du drame où ils retrouvent entre autres

Pierre Ngolo, député de la 2<sup>ème</sup> circonscription de Ouenzé et le chef d'Etat major général des FAC, le Général de division Charles Richard Mondojo. Un accueil morose leur est réservé de la part des populations sinistrées qui manifestent sans artifices leur désolation.

Compréhensif et sage, le ministre d'Etat Pierre Moussa qualifie de « tsunami » le drame de MPila et encaisse les quolibets. Interrogé par la presse sur l'agressivité des sinistrés, il déclare : « **Ces populations nous ont interpellés rudement. Leurs réactions sont normales. Même la guerre du 05 juin 1997 n'a pas occasionné des dégâts aussi importants. Le gouvernement assume. Nous les avons rassurés que le Président de la République**

**tient à ce que leur sort soit réparé** ».

Le 08 mars 2012, séance des questions orales au gouvernement. Pierre Moussa fournit des explications nécessaires aux députés sur le drame. Le nombre de blessés s'élève à 2.315 dont 297 encore hospitalisés à la date du 08 mars. 31 patients avaient subi une opération chirurgicale et une cinquantaine en instance d'être opérés.

**Au plan humain**, on compte alors 13.854 personnes prises en charge dans les sites d'accueil. Pierre Moussa réaffirme les mesures gouvernementales sur le dédommagement des sinistrés, de même que la prise en charge des élèves sinistrés et la reconstruction des infrastructures sanitaires et

scolaires touchées par le drame. « **Les 1.469 lycéens en classe d'examen seront orientés au CEG Ganga Edouard., tandis que les élèves de classe de 3<sup>ème</sup> seront transférés au lycée Chaminade** », annonce t-il.

### Le bilan, un an après

L'allocation d'urgence de 3 millions Fcfa par famille, tel que décidé par le conseil des ministres du 08 mars 2012 a été payée aux sinistrés. On déplore toutefois l'esprit mercantile de quelques cadres qui ont gonflé les listes avec des noms fictifs pour se faire les poches. C'est pourquoi, les lacunes dans l'octroi de l'allocation d'urgence suscitent déjà quelques interrogations sur l'indemnisation des blessés, des amputés, des familles éprouvées et de ceux qui attendent la reconstruction de leurs maisons détruites par les explosions. Néanmoins, les populations s'accrochent toujours à l'annonce faite par le gouvernement quatre jours après le drame d'honorer ces engagements. Il était prévu l'ouverture de deux comptes bancaires pour faire face à ces impératifs. Un compte à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) pour recueillir les fonds devant servir à la reconstruction des quartiers sinistrés. Un autre à la La Congolaise de Banque (LCB) destiné à l'aide aux sinistrés.

Les logements construits à Kintélé, une autre promesse gouvernementale, ont déjà accueilli les sinistrés qui ont perdu leur habitation pendant la tragédie du 04 mars 2012. Reste le volet judiciaire où l'enquête visant à éclairer la lanterne de l'opinion sur les origines de ce drame se poursuit. Mais, a-t-on déjà vu une affaire d'Etat pourrir ?

Dieudonné Békas

### Député/suppléant

## LA CRISE DE LÉGITIMITÉ CRÉE LA SUSPICION

Au Congo, la relation triangulaire entre le député, le suppléant et l'argent est empreinte de suspicions réciproques depuis un certain temps. Dans nos précédentes livraisons, nous avons avec constance évoqué le cas des députés de la 12<sup>ème</sup> législature qui spoliaient leur suppléant. En ce début de la 13<sup>ème</sup> législature, les suppléants vivent le calvaire dans quelques circonscriptions. Chacun cherche confusément un bouc émissaire préparant le sentiment d'une séparation provoquée. Danger !

L'occasion qu'offre la descente parlementaire à l'Assemblée nationale, est le moment de vie politique où naissent des conflits entre le député et le suppléant. Et pour cause ! C'est pendant cette période que quelques subsides tombent en sus des indemnités mensuelles et quelques députés arrogants invoquent curieusement l'indifférence, l'irrespect de leur suppléant. En fait, cette forme de crise de confiance envers ces derniers supposés fragiles financièrement, ne se justifie pas forcément dans la mesure où le couple pour la députation se fait avec l'aval des prétendus riches. En la matière, le règlement intérieur de l'Assemblée nationale est suffisamment clair et détermine que

le suppléant assiste le député dans l'exercice de son mandat. La logique veut donc que le député soit accompagné de son suppléant lors de la descente parlementaire. Malheureusement, on observe le contraire. Dans la plupart des cas, nos élus transforment ce moment de travail sur le terrain en une période de décompression et par conséquent n'assistent pas forcément le suppléant aux poches érodées. Ceux qui osent le faire le font par dépit pour éviter des critiques sévères de la hiérarchie politique. D'autres à l'inverse, refusent de faire le voyage avec le suppléant par simple calcul et dans le souci bien compris d'épargner un peu d'argent. Dans ces conditions, on fait face à une guerre de positionne-



Des députés en pleine session

ment préparant le pressentiment d'une catastrophe finale dont l'entourage du député est victime à cause du soupçon, son arme principale. De la sorte, les députés moins prudents et peu préparés à la gestion d'un mandat électif tombent dans le piège de la désunion. Oubliant parfois que le mépris qu'ils cultivent n'est pas un exercice préparant d'autres victoires, nos élus croient plus aux ragots qu'aux arguments du suppléant qu'on traite désormais comme collaborateur.

L'histoire récente des élections de ces derniers temps nous rappelle pourtant que l'univers politique ne se construit pas seulement avec l'amitié mais aussi avec une dose d'adhésion militante dans une action qui implique autrui. L'influence négative de certaines fréquentations et surtout les frustrations subies par quelques suppléants de la 12<sup>ème</sup> législature ne sont-elles pas à la base de la déroute de certains députés lors du dernier scrutin ?

Suite page 3

# LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION EST-ELLE POSSIBLE ?

Le débat sur la révision de la constitution du 20 janvier 2002 intègre progressivement le microcosme politique congolais. La majorité présidentielle qui ne s'est pas encore prononcée sur la question ne semble pas s'opposer à une telle éventualité. Certains membres influents de cette famille politique, à l'instar du ministre Thierry Lézin Mougala ne cachent plus leur position quant à la révision de la constitution. Cependant, l'opposition qui souffle le chaud et le froid, la renvoie aux états généraux de la nation. Notons que le 20 janvier dernier, la loi fondamentale congolaise a totalisé 11 ans d'application ininterrompue.



Pascal Tsaty Mabilia

Au sein de l'opposition congolaise, il y a deux sons de cloche. La frange issue de l'Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale (UPADS) conduite par le député Pascal Tsaty Mabilia prône une fin de non recevoir. La constitution ne sera jamais tripatouillée, déclare en substance, le secrétaire général de l'UPADS. Par contre celle entretenue par Mathias Dzon ne rejette pas en bloc l'hypothèse d'une révision de la constitution. Ce dernier ouvre une brèche en proposant au gouvernement d'inscrire cette question capitale à l'ordre du jour des états généraux de la nation qu'il réclame à cor et à cri. Il se réfère ainsi aux assises de la conférence nationale souveraine qui avaient abrogé la constitution qui régissait le pays sous le régime du monopartisme au profit d'un acte fondamental.

Qu'à cela ne tienne, l'opposition n'est pas pour la révision de la constitution du 20 janvier 2002. A entendre les dirigeants de l'UPADS, le pouvoir actuel est l'auteur de cette constitution pour laquelle il avait appelé le peuple à voter massivement, malgré les récriminations de l'opposition. Pour celle-ci, il n'y a rien qui nécessite 11 ans après une remise en cause de la constitution.

Du côté de la majorité présidentielle, bien que ce débat ne soit pas encore à l'ordre du jour, certaines personnalités se déclarent favorables à la révision de la constitution du 20 janvier 2002. Le ministre Thierry Lézin Mougala, qui a été reçu à l'émission télévisée «l'Odyssée de la démocratie» a donné son point de vue sur la question. Il a tenu à préciser que ses déclarations ne sont ni celles de ministre, ni de membre du Comité central du PCT. Selon lui, en tant que juriste : «la constitution doit s'adapter régulièrement à la réalité du moment et à l'évolution des mœurs politiques». Ce qui n'est que justice quand on sait que la constitution naît, vit et peut arriver à un moment donné à des limites. Dès cet instant, il paraît logique qu'un certain nombre de cadres puissent réfléchir en vue de lui donner un nouveau contenu qui épouse l'air du temps.

En effet, il n'est un secret de politique, la constitution du 20 janvier 2002 a vécu, parce qu'elle



Thierry Lézin Mougala

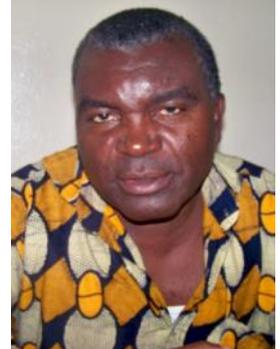
a été conçue et élaborée dans un contexte de post conflit. Elle est donc fille de son temps. Pour mémoire, cette constitution visait entre autres objectifs, la stabilité politique, l'équilibre entre les institutions, la reconstruction de l'Etat et la consolidation de la paix. Au plan économique, la constitution du 20 janvier consistait à rétablir les finances publiques et à attirer les principaux bailleurs à investir au Congo. Aujourd'hui, les objectifs fixés par cette constitution sont dans une large mesure atteints. Il faut donc créer d'autres mécanismes pour renforcer la constitution du 20 janvier 2002 et l'adapter à la nouvelle donne politique.

De son vivant, Jean Claude Siapa

Ivouloungou qui fut secrétaire aux affaires juridiques et à la réforme de l'Etat au sein de l'UPADS, affirmait dans une interview qu'il avait accordée à l'hebdomadaire Le Patriote : «aucune constitution n'est immuable. Sinon elle est imposée à une partie du peuple qui n'y trouve plus son compte. Cette constitution a battu le record de la durée. Même si celle de 1969 est restée longtemps en application, elle s'exécutait dans un contexte de parti unique. Dans le pluralisme politique, on peut revoir un texte, entre sept et 10 ans après son application».

Ainsi circonscrite, la révision d'une constitution ne peut être taxée d'illégalité. Le Congo ne sera pas le premier pays à procéder à la révision de sa loi fondamentale si une telle option pouvait être prise au terme d'un consensus. La constitution des USA date de 1789. Elle a été améliorée selon certaines sources plus d'une centaine de fois, sans que cela ne soit considérée comme une violation de la règle d'or en démocratie. La forte politisation de cette question par les acteurs politiques congolais est impropre et indigne d'un pays qui sert de modèle politique à d'autres. C'est pourquoi, on l'assimile tout simplement à un débat de conscience qui procède d'un conflit intérieur entre des choix contradictoires. Au lieu de se demander si oui ou non, la loi fondamentale congolaise exige des amendements, on préfère plutôt lier cette révision au sort politique du président de la République que l'on veut voir partir en 2016. Pour Le ministre Thierry Lézin Moun-gala, «la question n'est pas là. La constitution d'une manière générale est un texte évolutif».

Quoi qu'on en dise, la constitution congolaise dans sa forme actuelle présage un avenir orageux. Imaginer que l'opposition qui rejette la révision de cette constitution aujourd'hui gagne les élections législatives demain et devienne ainsi majoritaire à l'Assem-



(Feu) Claude Siapa Ivouloungou

blée Nationale. Il y aurait un hémicycle dominé par l'opposition et dans un autre un exécutif conduit par un Chef de l'Etat appartenant à un autre camp politique. Il n'y aurait donc aucune parcelle de collaboration. Dans ce contexte, le pays connaîtrait un blocage, puisqu'en régime présidentiel le Chef de l'exécutif nomme les ministres sur la base des critères discrétionnaires, c'est-à-dire au-delà de la configuration de l'Assemblée Nationale. Rien qu'à voir cette situation, l'opposition devrait transcender ses passions bassement politiciennes, pour ne privilégier que le Congo, d'autant plus qu'une opposition républicaine n'aspire qu'à devenir un jour ou un autre majoritaire.

Patrick Yandza

## LA CRISE DE LÉGITIMITÉ CRÉE LA SUSPICION

Suite de la page 4

Là réside, au demeurant l'argument de la désaffection des militants avérés d'une cause et des électeurs qui se reconnaissent dans une campagne quelconque à travers la marque de confiance faite à un suppléant jugé plein de vertu.

Ainsi, il nous semble hasardeux qu'un député fut-il richissime, rêve d'une hégémonie dans une pièce qui se joue à deux et où la pratique qui domine dans la politique tire ses principes et ses règles du profit qu'engendre cette œuvre. Pour revenir à l'objet de cette réflexion, nous pouvons-nous tromper, mais nous estimons que les frais de la descente sont réservés à l'entretien de la base politique dans l'entière d'une circonscription et non à la frime, l'entretien des écuries et la préparation des coups tordus contre le suppléant.

Autrement, comment imaginer

qu'un élu du peuple, abandonne son suppléant dans sa circonscription après l'avoir ridiculisé, pendant toute la descente pour quelques malentendus soigneusement orchestrés par des amis qui n'ont aucune assise dans sa zone d'influence politique ?

Autre incongruité dans cette relation entre le député et le suppléant, même en situation d'incompatibilité, les députés non siégeant continuent à faire des descentes sur le terrain au motif que ce sont eux qui ont été élus et non leur suppléant. Pourtant, l'article 62 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale stipule que l'exercice de certaines fonctions sont incompatibles avec l'exercice d'un mandat de député. Selon toute vraisemblance, les députés en situation d'incompatibilité s'efforcent souvent de conserver une espèce de magistère sur la politique pour conforter leur légitimité mise à mal.

Bertin Ekani

## La parabole de l'éléphant

### Les deux élus des cieux

Après plusieurs mois passés à la chapelle du catholicisme, mon grand-père avait tout d'un catéchiste mais, l'homme n'a jamais extériorisé cette dimension de son être. Un jour, il a bien voulu m'instruire sur deux créatures dont l'une est d'origine animale et l'autre d'origine végétale : l'éléphant et le baobab. Les deux dominent leur environnement et s'affichent au monde comme les plus grands de leurs espèces respectives. Pour lui, les deux créatures se ressemblent aussi bien sur le plan physique que de leurs valeurs spirituelles. Elles ont aussi en commun plusieurs vertus. L'énumération a été si longue que j'ai du mal à tout restituer dans les moindres détails. Néanmoins, j'ai retenu que le baobab est l'arbre le plus majestueux d'Afrique, tout comme l'éléphant l'est pour le monde animal. A l'image de l'éléphant, c'est le baobab qui domine le paysage. Tous deux sont très imposants et ne cessent d'impressionner par leur taille et leur équilibre. Le baobab est un arbre qui n'a pas un feuillage touffu, tout comme l'éléphant ne possède pas suffisamment de poils. Certaines traditions soutiennent que la graine du baobab ne germe que si elle passe préalablement par l'estomac d'un éléphant ; ainsi, lorsque ce dernier disparaît, le baobab le suivra. C'est donc à juste titre que le baobab est appelé "arbre-éléphant".

Répondant à ma question sur les causes éventuelles de cette similitude de destins de deux

êtres d'origines si différentes, mon grand-père a puisé dans sa foi chrétienne en racontant une anecdote aux allures bibliques : «mon petit, il y a fort longtemps, les Anges de Dieu avaient besoin d'interlocuteurs pour relayer les recommandations divines aux habitants de la terre. Ils demandèrent ainsi à tous les êtres de la terre de venir à eux pour le choix des représentants. Tous ceux du règne animal et du règne végétal montèrent au ciel. Chaque invité devait dire aux Anges de Dieu comment il entendait vivre avec ses semblables s'il était retenu. Après délibérations, seules les idées du baobab et de l'éléphant avaient retenu l'attention des Anges, parce que faites de générosité et de grandeur... Ainsi, les deux furent établis en qualité d'élus des cieux pour régner sur la terre, et ont été gratifiés de leur stature actuelle, ainsi que d'un équilibre qui leur permet de résister à toute épreuve, en ayant leurs piliers bien chevillés au sol».

Le vieil homme a conclu son récit par l'intérêt que les deux créatures représentent pour l'homme, lui qui n'est ni animal au sens strict du terme, ni arbre et pour qui, ces créatures millénaires sont de tous les usages : alimentaire, fourrager, textile, domestique, thérapeutique et commercial... Il n'est pas étonnant de constater que dans presque toutes les traditions du monde, l'éléphant et le baobab sont élevés au rang de divinités.

Jules Débel



Dynamique urbaine continentale

## LE COLLECTIF DES AUTORITÉS LOCALES AFRICAINES À BRAZZAVILLE

L'organisation panafricaine des collectivités locales fondée en 2005 dénommée Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA) a tenu du 20 au 21 février dernier à Brazzaville, les travaux de la huitième réunion de son Comité exécutif. Les cérémonies d'ouverture et de clôture de cette importante activité ont été placées sous le haut patronage du président de la République Denis Sassou N'Guesso.

Après l'allocation de circonstance de bienvenue du maire de la ville de Brazzaville Hugues Nguélon-délé, vice-président CGLUA Afrique centrale à ses pairs et autres personnalités, le mot de remerciement du maire de Dakar Khalifa Ababacar Sall, président en exercice des CGLUA en direction du président Denis Sassou N'Guesso pour sa disponibilité, le tour était revenu au chef de l'Etat congolais dans son discours d'ouverture, d'exprimer ses vœux de succès et de réussite à l'endroit de cette organisation continentale qui œuvre pour la promotion du développement de l'Afrique à la base.

«Le temps est venu pour que les collectivités locales, chevilles ouvrières des politiques et programmes de proximité et de solidarité, prennent effectivement part aux processus d'élaboration des stratégies du développement d'Afrique... j'en appelle ainsi à tous nos partenaires au développement afin que l'Afrique locale soit l'objet d'une sollicitude et d'une attention qu'elle mérite dans l'agenda du développement et de la coopération... il est par ailleurs

urgent que les gouvernements africains, qui sont les plus concernés par ce défi, comprennent que les collectivités locales ne sont pas des gadgets. De leur efficacité dépend sûrement la réussite de la collectivité nationale».

C'est par ces propos très indiqués du président Denis Sassou N'Guesso sur le rôle qui devrait revenir aux collectivités locales dans l'effort global du développement des pays d'Afrique, que Cités et Gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA), a déroulé son agenda de travail.

Le temps fort de cette journée du 20 février a été sans conteste la cérémonie solennelle de remise des attributs en qualité de membres d'honneur du CGLUA, à deux anciens chefs d'Etat présents à la séance d'ouverture. Il s'est agi de leurs excellences Olusegun Obasanjo du Nigeria et Jerry Rawlings du Ghana. S'adressant à ses anciens pairs pour la circonstance, le président Denis Sassou N'Guesso a déclaré ce qui suit : « Votre présence ici atteste de votre engagement constant en faveur de la cause de l'unité et du développe-



Photo de famille autour du président de la République

ment de notre continent. Elle est également le témoignage de votre foi en ce que l'unité de l'Afrique n'est possible que si elle est portée par les peuples d'Afrique eux-mêmes ».

Dans le même registre, par décret n° 2013 - 71 du 19 février 2013 portant élévation et nomination à titre exceptionnel dans l'ordre du mérite congolais, le président de la République a promu à la dignité de grand officier, aux grades de commandeur, d'officier, de chevalier, les membres de la présidence du Comité exécutif de CGLUA, le secrétariat général de cette organisation et le personnel technique, ainsi que plusieurs maires d'Afrique et du Congo etc. Après ces cérémonies protocolaires, la réunion proprement dite du Comité exécutif du CGLUA - Afrique réservée aux seuls quinze

membres, qui constituait son activité centrale, a statué sur les questions relatives à son budget. La validation du compte administratif et de gestion de l'année 2012, la projection du budget de l'année 2013 et les questions relatives aux cotisations statutaires des membres ont été débattues lors des travaux. Autres sujets évoqués, la désignation des sièges régionaux en fonction des zones géographiques de l'Afrique : Afrique du Nord, de l'Ouest, Centrale, Australe, de l'Est, etc. et la situation au Nord Mali.

Le plénum de CGLUA a adopté une résolution soutenant les collectivités locales de ce pays ainsi que les maires des localités envahies par les islamistes, qui sont restés à leurs postes aux côtés

des populations malgré la dureté des temps.

Poursuivant son programme de travail le lendemain 21 février, les membres du Conseil panafricain des collectivités locales de la région Afrique centrale se sont réunis pour évoquer les problèmes d'organisation interne, notamment le raffermissement de leurs liens pour rattraper le retard accusé par rapport à la dynamique de l'organisation sœur de l'Afrique de l'Ouest.

La préparation d'un dossier stratégique à plaider auprès des chefs d'Etat de la sous-région a constitué également un axe de travail au cours de cette rencontre.

En guise de rappel, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) est la principale organisation mondiale des villes et des villes jumelées. Elle est née en 2004 à Paris de la fusion de deux organisations à savoir la Fédération mondiale des cités unies (FMCU) et l'International Union of local authorities (IULA), rejointes ensuite par le réseau Métropolies. CGLU regroupe les grandes associations nationales de pouvoirs locaux dans 136 pays du monde. Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA) est la section Afrique de CGLU.

Roger Pao

## QUE CACHE LE CALME APPARENT AU SEIN DE L'UPADS, DU RDD ET MCDDI ?

La crise qui a failli faire imposer l'UPADS, la guerre fratricide au sein du RDD et le rocambolesque feuilleton que continuent de dérouler les principaux protagonistes de l'étonnant « schisme » qui secoue le MCDDI, traduisent un profond malaise qui s'est installé dans ces formations politiques. Le calme apparent qui y règne ces derniers temps ne saurait cacher la triste réalité : une haine devenue viscérale continuera d'opposer des leaders en vue au sein de ces partis. Quoiqu'il arrive. Quoi qu'on fasse.

Haine quand tu nous tiens ! La haine, il faut le souligner, est inextinguible dès lors que le pouvoir est en jeu. Rien n'arrête son puissant moteur qui fonctionne jusqu'à la défaite ou la mort (politique ou physique) de l'adversaire, qui connaît alors le sort d'Icare.

Les exemples sont légion à travers les siècles et les continents pour illustrer une rivalité qui tourne à l'obsession et qui ne cesse de s'étendre. Ainsi en fut-il des « couples » César-Pompeé, Staline-Trotsky, Robespierre-La Fayette. Ainsi en a-t-il été, plus récemment de l'attitude qui a caractérisé le règne du président Pascal Lissouba qui s'était mis à détester son prédécesseur, Denis Sassou N'Guesso, au point d'en perdre la raison, au point de programmer sa liquidation physique, même si ce geste

doit avoir pour conséquence l'embrassement du pays tout entier.

Dans ces conditions où les protagonistes sont obligés de se détruire mutuellement, au point de faire chavirer le navire Congo, peut-être jusqu'au naufrage, il est arrivé dans l'histoire de la planète qu'un troisième larron rafle la mise, les gladiateurs blessés n'étant plus en mesure de la ramasser. Mais il arrive aussi, souvent, que l'un d'eux prenne définitivement le dessus, panse ses plaies et s'installe au pouvoir pendant que l'autre rongé amèrement son frein dans l'attente d'une hypothétique résurrection.

**Une rivalité qui se transforme en guerre féroce**

Depuis que la démocratie, chez nous comme un peu partout

ailleurs, est venue réguler le fonctionnement de l'Etat par des élections, les violences physiques ne sont plus à l'ordre du jour, théoriquement tout au moins.

Cependant, la même haine vis-à-vis de l'autre continue de rythmer les ambitions ou les élans de pérennisation coûte que coûte des situations acquises. Ces dernières années regorgent de ces terribles batailles sur fond de haine réciproque, qui peuvent rappeler les classiques oppositions Youlou - Opangault, Kigan-ga-Ngouabi et Diawara. Ngouabi, le premier duel intervenant dans un contexte démocratique de lutte pour le pouvoir, les deux autres illustrant des velléités de prise de pouvoir par la force. D'autres faits, de moindre envergure, hantent les allées du pouvoir ou des formations politiques où il ne manque pas de crocs-en-jambes, de coups tordus et de coups bas. La vie politique est ainsi faite. Elle avance rarement à coups de beaux sentiments.

Les cas qui s'étalent aujourd'hui sous les yeux éffarés des Congolais sont tout de même

paroxystiques. De mémoire d'observateur, on n'avait jamais vu, à l'intérieur d'un même parti, des confrontations aussi pemicieuses.

Ainsi, l'Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale (UPADS) reste traversée par de violents orages, même si ceux qui avaient osé desserrer les lèvres pour annoncer la déchéance de Pascal Tsaty Mabilia (de son poste de secrétaire général et de tous ses titres au sein du parti) ont fini par mettre la pédale douce en attendant le prochain congrès qui peut bien devenir une arène où tous les coups seront permis.

**L'éternité d'une folle inimitié**

Quoiqu'une paix des braves continue à être respectée au sein du « parti des Trois palmiers », les fortes déchirures, les duels épiques et les oppositions enragées qui ont émaillé l'existence du parti fondé par Pascal Lissouba laisseront des traces indélébiles. L'image fixant les visages hargneux des Moukouké, Tamba-Tamba et autres Nimi Madingou dans leur rôle de fossyeur de Tsaty Mabilia ne

saurait être éclipsée par l'exhumation stratégique qui s'en est suivie. La haine continuera, quelle que soit l'issue du congrès, d'exercer ses ravages sur un parti descendu de son piédestal de première formation du Congo sous le régime précédent et qui a plus que besoin d'unité pour espérer amorcer la remontée salvatrice.

Le tableau est le même au Rassemblement pour la Démocratie et le Développement (RDD). La passe d'armes mémorable inaugurée par la récente Convention au cours de laquelle une bonne partie de l'effectif dirigeant du parti a cru renverser l'équipe jusque-là conduite par le secrétaire général Mathieu Martial Kani a eu pour effet d'accroître un peu plus encore la descente aux enfers de cette formation politique.

Exactement le contraire de ce qu'espérait le professeur Anaclet Tsomambet et ses amis en quête d'un électrochoc salvateur pour le RDD.

Suite page 5

# LE PRESIDENT DENIS SASSOU N'GUESSO AU CENTRE DES SOLLICITATIONS POUR LA RESOLUTION DES CRISES

Les succès diplomatiques qu'enregistre le président de la République, Denis Sassou N'Guesso dans la recherche des solutions aux crises qui secouent des pays africains font de lui aujourd'hui plus qu'un médiateur incontournable. Ainsi, son expertise et son expérience sont régulièrement sollicitées par les acteurs tant de la politique internationale qu'africaine en vue d'éteindre les foyers qui menacent d'embraser certains Etats en Afrique au sud du Sahara. Présentement, la communauté internationale compte sur le Chef de l'Etat, dans la recherche de la solution à la crise dans l'Est de la République Démocratique du Congo.

Sur la question, il n'est pas peu de dire que le président congolais est très avancé. Des rencontres ont déjà eu lieu avec ceux qui sont considérés comme les principaux protagonistes de la crise de l'est de la RDC. En l'occurrence, les présidents Kabila de la RDC et Kagamé du Rwanda ont été reçus tour à tour par le président de la République récemment au Congo. Mais bien avant le Chef de l'Etat a été l'hôte de ses invités dans leur pays respectif. S'il est encore trop tôt d'apprécier le chemin déjà parcouru, on peut néanmoins constater que sur ce que fut le théâtre des opérations, un calme plat y règne depuis.

Les échauffourées récurrentes entre les belligérants qu'on observait autrefois avec la peur au ventre ont disparu. La circulation des hommes et des biens dans cette partie de la RDC a repris ses droits. Il n'est pas excessif de penser que la consolidation de cet acquis semble être une des priorités du médiateur avant sans doute d'envisager d'autres étapes. A ce stade, on peut donc estimer qu'un pas de géant a été accompli vers la paix. La porte semble ouverte aux contacts plus directs entre les principaux belligérants, même s'il faut reconnaître que pour en arriver là, il est possible que beaucoup d'eau coule encore sous le pont.

Pendant, les résultats obtenus à ce jour valent déjà au président Denis Sassou N'Guesso non seulement de l'admiration de la part de la communauté internationale mais aussi et surtout d'être au centre des sollicitations de plusieurs forces politiques et même de la société civile. Celle-ci trouve auprès du chef de l'Etat des qualités exceptionnelles faisant de lui la seule personnalité capable de conduire toutes les forces en présence à briser la glace et à se mettre autour d'une table afin d'évoquer en toute sérénité les questions rattachées à la paix et à l'avenir du pays. Dans le cadre du dialogue national qui pointe à l'horizon en RDC, une ONG, en l'occurrence le Renadho par l'entremise de son secrétaire exécutif Fernandez Murhola estime qu'une telle rencontre n'aurait de chance d'aboutir que si elle est « organisée par une personnalité neutre qui encouragerait la participation de toutes les sensibilités congolaises ».

Pour cette ONG, le facilitateur en question ne pourrait être que le président Denis Sassou N'Guesso. La parfaite maîtrise de tous les acteurs politiques de la RDC constitue, d'après le secrétaire exécutif du Renadho, un atout indispensable qui fait du Chef de l'Etat congolais un facilitateur incontournable. A cela, on

pourrait ajouter son expérience dans la gestion des crises internationales. Le choix de cette ONG de s'impliquer dans la résolution de la crise en RDC est loin d'être un fait anodin.

Il repose sur une longue expérience marquée par des hauts faits dont le dernier en date est le désamorçage de la crise centrafricaine au moment où tous les pronostics convergeaient sur un probable embrasement du pays. Les rebelles de Séléka se trouvent aux portes de Bangui, depuis quelques jours, à l'issue d'une foudroyante offensive qui a vu des villes entières tombées une à après une dans leur escarcelle. La capitale centrafricaine retient son souffle et attend résignée son tour. C'est à ce moment que se produit le miracle avec la rencontre de Libreville qui réunit autour d'une même table les protagonistes de la crise. Le principal résultat qui en ressort est la retombée de la pression dans le pays. Les rebelles de Séléka acceptent de stopper leur avance et en retour, le président Bozizé perd certains de ses attributs notamment la nomination d'un premier ministre de son choix.

Le pays est passé d'un cheveu à côté de l'hécatombe. Le Président Denis Sassou N'Guesso se trouve une fois de plus à l'origine

de la résolution de cette crise qui était sur le point de plonger la Centrafrique dans un bain de sang évident. On sait tout le mal que le Chef de l'Etat s'est donné en vue de réussir à faire que les différents belligérants de cette crise fassent le déplacement de Libreville et se mettent ensemble pour dialoguer afin de ramener la paix dans leur pays. Ce qui n'était pas au départ évident compte tenu des positions radicales des rebelles, rassurées de leur victoire. Le tour de force réussi par le Président de la République a suscité l'admiration de la communauté internationale et démontré par la même occasion, s'il en était besoin que dans la sous région Afrique centrale, ils sont rares ces chefs d'Etat qui peuvent se prévaloir d'un tel exploit.

Ce n'est donc pas par hasard, si l'ONG de la République Démocratique du Congo, le Renadho dirigé par Fernandez Murhola jette son dévolu sur le Chef de l'Etat pour avoir regard bienveillant sur la crise qui secoue sur

leur pays. Des forces politiques de ce pays partagent également ce choix. Mais la question qui vient tout de suite à l'esprit est de savoir ce qui serait-il advenue de la Centrafrique si le Président Denis Sassou N'Guesso ne s'était pas impliqué?

A l'évidence, la réponse est connue, mais on n'ose y penser en raison de son caractère lourdement dramatique.

Pendant, cette audience internationale de plus en plus croissante dont jouit le Président Denis Sassou N'Guesso, invite les Congolais à une profonde méditation. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire la déclaration ci-après du ministre Thierry Lezin Mougala : « On a de la chance d'avoir un Chef d'Etat qui a une expérience à la fois des hommes, des choses et du pays et qui a de l'envergure internationale. S'il peut arriver qu'un jour, les Congolais décident de reformer la constitution pour qu'il continue de gérer notre pays, je serai le premier à militer dans ce sens ».

Laurent Lepossi

## Assemblée nationale

### 25 affaires au menu de la deuxième session ordinaire

La Deuxième session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale au titre de la 13ème législature qui s'ouvre le 2 mars prochain devra traiter 25 affaires. L'ordre du jour adopté le 23 février dernier précise que des séances de questions d'actualités sont prévues chaque jeudi.

Au nombre des affaires à examiner figurent celles héritées de la première session de la treizième législature à l'instar du projet de loi relative à la création des établissements socio-sanitaires, celui relatif aux sources radioactives ou encore celui autorisant la ratification de la convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées.

L'ordre du jour de cette session précise que des séances de ques-

tions d'actualité sont programmées chaque jeudi tandis que celles des questions orales au gouvernement avec débat auront lieu les samedis 30 mars et 27 avril 2013.

Au titre de nouvelles affaires, on peut citer le projet de loi portant création du guichet unique des opérations transfrontalières et celui portant création de l'office de promotion de l'industrie touristique.

H.M.

## QUE CACHE LE CALME APPARENT AU SEIN DE L'UPADS, DU RDD ET MCDDI ?

Suite de la page 4

### Comment mettre fin au massacre ?

Au delà de la haine ravageuse qui oppose Mathieu Martial Kani qui prétend continuer à exercer la légalité en mettant en exergue sa fidélité vis-à-vis du fondateur du parti et Anaclet Tsomambet qui se pose en « rédempteur » d'une hiérarchie unanimement vouée aux gémonies, l'opinion reste frappée d'étonnement devant l'attitude du général Jacques Joachim Yhombi Opango face à la crise qui secoue un parti qu'il a créé avec tant de soin et d'amour. Tel le Sphinx, le président fondateur demeure énigmatique.

On a en effet du mal à comprendre pourquoi une personnalité qui, durant toute sa carrière politique et même dans

sa vie privée a toujours été partisan de la manière forte, tarde tant à trancher le nœud gordien d'une crise qui a pour effet de rendre plus intenable la vie d'un parti déjà réduit à sa plus simple expression, absent de toutes les institutions de la République et pour ainsi dire inexistant. Ce bon vivant aurait-il décidé de ne plus s'occuper d'autre chose que de parfaire sa cure de santé et, accessoirement, de consacrer ses loisirs à la cuisine française qu'il affectionne particulièrement. Mystère. Peut-être qu'il se rassure comme il peut, en se disant qu'en fin de compte le calendrier maya ne comporte aucune référence au RDD.

C'est peut-être ce que doivent penser à leur tour Brice Parfait Kolélas et Hellot Matson Mampouya. Le premier a tout intérêt à démentir les rumeurs persistantes qui font état d'un rapprochement de plus en plus évident entre lui et l'opposition

radicale qui pourrait l'aider à jouer sa carte personnelle en 2016. Le deuxième aurait peut-être dû mettre un hémol à ses envolées oratoires pour recourir à un missi dominici. Les deux frères ont pourtant intérêt à privilégier le dialogue pour trouver une issue favorable à la crise, étant donné que cette situation ne pourra qu'émietter le même électoralat au lieu de l'amplifier. Au lieu de ce dialogue indispensable, c'est plutôt l'escalade que l'on nous sert. Peut-être pour des objectifs inavoués.

Entre-temps, l'image de Brice Parfait Kolélas est sans doute durablement abîmée. Celle de Hellot Matson Mampouya est écornée. Un troisième homme s'imposera-t-il en émergeant de ce paysage glauque ? L'avenir nous le dira.

Aimé Raymond Nzango

## REMERCIEMENTS

Les familles Itoua et Boboua expriment leur profonde gratitude :

- au Président de la République, son Excellence Denis Sassou N'Guesso.
- au Président du Sénat
- au Président de l'Assemblée nationale
- au Conseil économique et social
- au Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo
- au Conseil d'Administration du conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics
- au Comité de suivi et de Contrôle de la Commission nationale d'organisation des Elections
- aux membres de l'APEEC, de la CARESCO et de la FAPE
- aux Individualités



- aux parents, amis et connaissances pour leur soutien moral et financier lors de la mort subite de Monsieur Martin Itoua, Président de l'APEEC, de la CARESCO et de la FAPE, le Lundi 04 Février 2013 à Brazzaville. Les obsèques ont eu lieu le Mardi 12 Février 2013. Que son âme repose en paix.



# COMMENT LA JEUNESSE PEUT-ELLE S’AFFIRMER POSITIVEMENT SUR LE TERRAIN POLITIQUE ?

**Importante couche de la société censée symboliser dynamisme et témérité, la Jeunesse a été de tout temps sollicitée sur le théâtre politique où son influence a pu orienter dans un sens ou dans un autre bien des destins de bon nombre de pays. Au Congo par exemple, notre nation a été fortement influencée par les attitudes de ceux qui poussèrent leur zèle jusqu'à à s'armer pour défendre des idéaux politiques. Cependant de nos jours où l'on note un préjudiciable relâchement, beaucoup se demandent comment redonner à cette jeunesse enthousiasme, passion et un certain degré de militantisme.**

Utilisé à profusion dans la littérature politique de notre époque ou dans les discours des hommes politiques, le concept de jeunesse demeure pourtant bien ambigu. Il l'est d'autant plus que, recouvrant un contenu assez général et vague au plan sémantique, il est aujourd'hui largement utilisé dans un contexte beaucoup plus précis : celui de la classification communément admise entre « jeunes » et « vieux », entre « nouveaux » et « anciens », entretenant ainsi un malsain conflit de générations. Ce glissement de vocabulaire permet de répandre dans les esprits, à la faveur de la confusion introduite, un certain nombre d'idées dangereuses sur le rôle que doit jouer la jeunesse dans la lutte politique comme nous le verrons plus loin.

La jeunesse est pourtant, simplement, selon le « Petit Robert », le temps de vie entre l'enfance et la maturité. Ce temps de nécessaire maturation peut-il se révéler conséquemment flexible ? L'ancien président français François Mitterrand aimait dire que « la jeunesse c'est le temps que l'on a devant soi ». Ce qu'une autre acception largement répandue résume dans l'expression « jeune de 7 à 77 ans ». Ce qu'insinue par ailleurs le célèbre proverbe « si jeunesse savait, si vieillesse pouvait » pour affirmer dans une sorte de formule conciliatrice que si les jeunes avaient l'expérience des vieux et les vieux la vigueur des jeunes, le monde ne s'en porterait que mieux. Sentiment que, pour sa part, Cornille met en évidence lorsqu'il écrit : « Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années ».

Qu'à cela ne tienne, qu'il s'agisse d'un simple temps de la vie ou de toute une vie (puisqu'on parle aussi de seconde jeunesse, d'une sorte de nouvelle jeunesse pour des personnes d'âge mûr), la Jeunesse est archi-sollicitée dans tous les domaines, singulièrement dans le monde politique. Constamment à la recherche de jeunes cadres dynamiques, les leaders politiques ne cachent pas le culte qu'ils vouent, avec un opportunisme évident, à cette fraîcheur, ce sang nouveau, cet éclat, à l'illusion, l'idéalisme, l'inexpé-

rience certes mais l'intransigeance de la Jeunesse. Cette jeunesse qu'ils voudront éternelle comme les neiges.

## L'apport essentiel d'une jeunesse archi-sollicitée

C'est ainsi que les premiers partis politiques congolais créés avant l'indépendance exploitèrent cette vigueur juvénile au sein de l'Association des Scolaires du Congo (ASCO), l'Union des Jeunes Congolaises (UJC), les plus politisées et les Jeunes UDDIA (encadrant essentiellement les jeunes laris. Un clin d'œil appuyé fut constamment adressé même aux mouvements

avec constance et énergie, dans les organisations de gauche, la Fédération des Etats d'Afrique noire en France (FEANF), l'Association des Etudiants Congolais de France (AEC).

L'histoire du Congo de cette époque va être profondément marquée par ces jeunes, leurs clivages, leurs groupements et regroupements, leurs méthodes de travail. L'exemple le plus pittoresque aura été celui du groupe « Basali ba Congo » composé des jeunes intellos comme Ambroise Edouard Noumazalay et Claude Ernest Ndalla dit Ndalla Graille. Ce

Poungui notamment. Ces jeunes entrent dans l'appareil politique par la porte bureaucratique et leur comportement s'en ressentira. Ils représentent aussi pour le président Nguabi une force d'appoint de « gauche » qui, d'une part lui est fortement liée puisque redevable du pouvoir et sans base politique réelle, d'autre part contrebalancera en permanence la gauche « historique » à laquelle il se sent contraint de faire appel mais qui, comme dans le cas de Martin Mbéri et Pascal Lissouba reste à l'écart.

Quelques années plus tard, l'Union générale des Elèves et Etudiants Congolais (UGEEC) et l'Union de la Jeunesse Socialiste congolaise (UJSC) reprendront le flambeau de la JMNR et des autres mouvements de jeunesse ayant fini par se saborder. Des expériences de ces deux mouvements, il est possible de tirer

Les jeunes révolutionnaires congolais avaient décidé d'armer la Jeunesse du Mouvement national de la Révolution (JMNR) sans doute dans le double souci de parer aux incessantes attaques menées de l'extérieur comme de l'intérieur. Cependant la récupération à son profit de ce dangereux outil qui permit au président Alphonse Massamba-Débat de concentrer le pouvoir politique entre ses mains et de s'assurer une clientèle essentiellement ethnique, s'aliénant au passage l'armée traditionnelle opposée à la JMNR et à la Défense civile (dirigée par Ange Diawara) lui fut fatale en 1968. C'est la même leçon que devraient tirer ceux qui, plus tard, armeront cocoyes, aubevillois, mambas, cobras et ninjas à des fins de défense ou de conquête du pouvoir.

Pour le reste, l'on demeure sidéré, ayant pris du recul, par le manque criard de perspective des jeunes qui il y a une vingtaine d'années (à la Conférence Nationale Souveraine) prétendaient changer fondamentalement les mœurs et les pratiques politiques en apportant un sang nouveau dans un microcosme qu'ils avaient taxé de tous les maux. Dans cette période incriminée au moins, les jeunes sortaient des moules des organisations de jeunesse nantis d'une bonne formation dans le domaine de la gestion des biens et des hommes.

Aujourd'hui, à un moment où, malgré de savants garde-fous prévus dans la Constitution ainsi que dans la loi sur les partis politiques, nous éprouvons toujours des difficultés pour nous débarrasser des partis-ethnies dont la naissance s'est effectuée dans la foulée de l'avènement de la démocratie, les jeunes cadres pourraient peut-être apporter l'anti-dote tant attendu.

En tant que couche la plus sensible de la société, la Jeunesse pourrait être orientée, au sein des partis politiques, vers des axes où son volontarisme légendaire pourrait être mis à profit pour tonifier l'activité des principales formations politiques aujourd'hui en hibernation et pour s'attaquer aux graves écueils qui se dressent encore sur la voie d'une réelle démocratisation du pays. Une jeunesse qui quitterait le confort de l'ethnocratie qui s'impose comme vecteur de perversions et porteur de dangers, pour accompagner avec courage et ténacité la marche vers une société moderne, humaine, solidaire, fraternelle, sans jeter par-dessus bord le peu de marxisme qui leur resterait.

Aimé Raymond Nzango



Nombreux aux meetings, mal servis au partage du gâteau

chrétiens « apolitiques » de scouts et d'éclaireurs, à la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) et à la JEP (Jeunesse estudiantine protes-tante).

Le mouvement des 13, 14, 15 août 1963, s'il avait reposé sur une puissante mobilisation populaire, avait cependant souffert de l'absence de cadres politiques dotés d'une stratégie véritable et de mots d'ordre appropriés. Cette révolution aurait pu être aisément récupérable moyennant quelques mesures, un changement de personnel politique, l'absorption de ses meneurs à des postes élevés au sein de la Fonction publique dont ils étaient presque tous issus. Heureusement, pour les insurgés, que le cours des événements fut modifié, pour longtemps, sous l'influence d'une couvée de jeunes intellectuels, étudiants, collégiens, sensibilisés par la littérature marxiste qui circulait sous le manteau du temps du président Youlou (le Manifeste du Parti Communiste en particulier), sous l'influence également d'étudiants rentrés de France où ils ont milité, souvent

groupe qui se veut résolument marxiste, s'efforce de constituer un noyau révolutionnaire discret et efficace. Il prend contact avec la Chine, se dote d'un journal éminemment mobilisateur « Dipanda », s'implante fortement dans la Jeunesse lycéenne et estudiantine, noyauté autant qu'il le peut syndicats et mouvements de jeunesse, insuffle un certain nombre de mots d'ordre, essaie de donner une base politique plus radicale, réfléchie et organisée à un mouvement jeune et quelque peu disparate. Evidemment le président Alphonse Massamba Débat sut s'appuyer sur cette jeunesse énergique et inventive issue d'horizons divers. Il nommera même un de ses leaders, Ambroise Noumazalay, au poste de premier ministre.

Le président Marien Nguabi également eut le bonheur d'être rejoint par un groupe de jeunes qui entrent en lice sous une étiquette marxiste, bien qu'ils ne se soient pas illustrés dans la période précédente. Il s'agit de Pierre Nzé, de Justin Lékon-dzou et de Ange Edouard

un bilan positif en terme de remodelage idéologique et de conscientisation tous azimuts. De ces organisations sont issus des jeunes qui ont occupé ou occupent aujourd'hui encore d'importants postes au sommet de l'Etat. Comme l'a écrit un observateur de la politique congolaise, « l'UGEEC et l'UJSC ont été une véritable école de la vie, le creuset de cadres rouges et experts selon la terminologie en vigueur à l'époque ». Beaucoup de cadres en sont sortis nantis d'une parfaite connaissance des rouages de la société, de ses hommes et de leurs attentes.

## De précieuses leçons à tirer

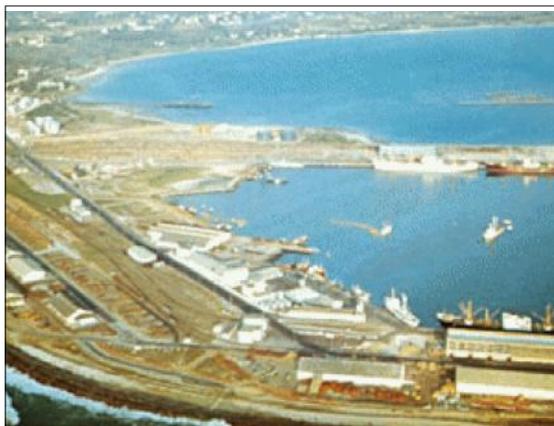
Nous avons vu comment la Jeunesse dans les moments cruciaux de l'histoire de notre pays a imprimé son rythme à une action politique dynamique, organisée et réfléchie au sommet de l'Etat. Il ne serait pas cependant juste de passer sous silence les multiples utilisations de la Jeunesse à des fins perverses.

## DES TAXES ABUSIVES DANS LES DIFFERENTS PORTS DU CONGO

Le Gouvernement congolais a décidé de la suppression en 2013 de plusieurs taxes au niveau des ports, afin de favoriser le climat des affaires au Congo et d'améliorer la position de notre pays dans le classement Doing Business. Plus d'un mois après l'entrée en vigueur de ces mesures, on observe malheureusement que ces décisions ne sont pas observées. De nombreux prélèvements et d'autres frais sont exigés jusqu'à présent dans certaines structures comme le port de Brazzaville et les ports secondaires du Congo.

La plupart des mesures prises par le Gouvernement pour améliorer les conditions de vie des populations sont foulées au pied par les services devant les mettre en œuvre. Parmi celles-ci figure la suppression de plusieurs prélèvements exigés au niveau des ports où l'on totalise 37 taxes alourdissant à l'excès les coûts et le prix de vente des marchandises. Pour alléger les formalités dans les ports, le gouvernement a décidé de supprimer 28 de ces prélèvements. Seuls neuf droits et taxes ainsi que les frais de prestation ont été retenus.

Au port de Brazzaville les passagers sont considérés comme des vaches à traire au regard de toutes les taxes exigées. Il n'y a pas de guichet unique pour l'ensemble des formalités et de paiement liés au voyage. Chaque service exerçant sur ce site tient sa comptabilité en prélevant des taxes abusives puisque celles qui étaient supprimées continuent d'être imposées aux usagers. C'est ainsi qu'une véritable magouille est organisée et la course à l'appât du gain facile se renforce. La taxation est illusoire et aucun reçu n'est remis au passager sauf pour la taxe portuaire et les frais prélevés par la Digenaf bien que quelques dissimulations soient possibles à ce niveau. Un passager empruntant le bateau ou débarquant au port de Brazzaville est soumis à plusieurs taxes alors qu'il ne devrait y avoir que quatre. On peut citer le droit d'accès au port qui coûte



Un des ports du Congo

150 F Cfa, une redevance de 500 F Cfa pour les nationaux et 1.200 F Cfa pour les étrangers à payer au niveau de la gare à passagers. Pour les bagages, le prix d'un colis commence à 1.800 F Cfa. Tout ce qui est destiné à la consommation personnelle est taxé à 450 F Cfa sans tenir compte du volume du colis.

Cependant, on constate que les agents du service phytosanitaire dépêchés au port pour contrôler à l'oeil nu la qualité des aliments qui seront mis sur le marché font des prélèvements en violation des mesures gouvernementales. Il en est de même pour les services des eaux et forêts qui outrepassent leur compétence. Les policiers aussi prélèvent des taxes notamment sur les sacs de manioc, d'arachide ou de maïs à rai-

son de 300 F Cfa l'unité. Une chose reste vraie, l'argent indûment récolté n'est pas reversé au trésor public. Seuls les agents commis à cette sale besogne en connaissent la destination.

Pour préserver les commerçants, importateurs et voyageurs de toutes ces tracasseries qui constituent un frein au développement du pays, il serait mieux, pour des besoins de transparence, d'afficher une liste des taxes et des services habilités à les prélever afin de permettre à chacun d'eux de savoir à l'avance à quoi s'en tenir. Il faut également souligner que ces taxes abusives sont à l'origine de la flambée des prix des produits de première nécessité observée dans le pays. Décidément, il y a des antivaleurs à combattre dans nos ports comme

sur d'autres voies de communication.

### Les taxes supprimées par le gouvernement

Les 28 prélèvements et frais supprimés sont les suivants :

- 1- Les prélèvements effectués par la gendarmerie
- 2- Les prélèvements effectués par la marine nationale
- 3- Les prélèvements effectués par la police et la surveillance du territoire
- 4- Les prélèvements des services de santé
- 5- Les prélèvements des services de l'économie forestière
- 6- Les frais d'immatriculation provisoire des véhicules
- 7- La redevance ANAC d'accès aux zones spéciales
- 8- Les frais de livraison du connaissance ou de la lettre de transport aérien (LTA)
- 9- Les frais de livraison en zone urbaine
- 10- Les frais de manutention à bord
- 11- La déclaration d'enlèvement des marchandises (DEM)
- 12- Les frais de dépôt de la déclaration au secrétariat du chef de bureau (section écritures)
- 13- Les frais de passage informatique
- 14- Les frais de dépotage au profit des douaniers
- 15- Les frais d'autorisation de dépotage
- 16- Les frais au profit de la brigade mobile
- 17- Les frais de traitement de la déclaration en douane par l'inspecteur de visite et sa hiérarchie
- 18- Les frais de délivrance du bon à enlever (BAE) par l'inspecteur de visite
- 19- Les frais d'examen de la déclaration en douane par le visionnaire de la surveillance douanière
- 20- La caution de garantie avant

le scanning

- 21- Les frais de passage au scanner
- 22- Les frais de contrôle à l'attente de la brigade commerciale dans la zone logistique
- 23- Les frais de contrôle de la brigade de répression douanière à la sortie du port
- 24- Les frais de contrôle de la brigade de la surveillance douanière
- 25- Les frais d'escorte des conteneurs livrés en zone urbaine et extra-urbaine
- 26- Les frais de déplacement des inspecteurs pour le dépotage des conteneurs en zone urbaine
- 27- Les frais de vacation en douane
- 28- Les frais au profit de la brigade commerciale du ministère du commerce au port.

### Les neuf droits, taxes et frais retenus

Le gouvernement a retenu neuf droits et taxes ainsi que des frais de prestation pour faciliter les formalités aux commerçants, importateurs et voyageurs. Il s'agit de :

- 1- Le droit de douane
- 2- La taxe portuaire
- 3- Les frais d'aconage
- 4- Les frais d'inspection des marchandises importées avant embarquement
- 5- Les frais du bordereau électronique de suivi des cargaisons (BESC)
- 6- Les frais de prestation des commissionnaires en douane agréés
- 7- Les frais de livraison du conteneur
- 8- Les frais de magasinage et de surestaries
- 9- Les frais de transfert du conteneur au dépôt douane.

Guy Moukoza

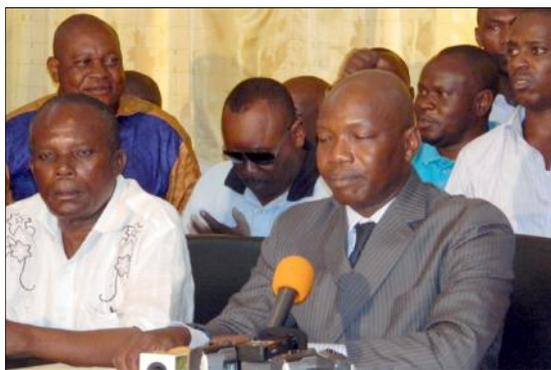
## L'ORTHODOXIE FINANCIÈRE EN QUESTION !

Des opérateurs économiques qui revendiquent le paiement de ce qui leur est dû par l'Etat, les travailleurs réclamant l'adoption des statuts particuliers et les retraités se plaignant du retard avec lequel leurs pensions sont payées, bref des catégories sociales exercent la pression sur le gouvernement. Tous pensent que le moment est venu pour que leurs revendications aboutissent. Ils prétextent la situation financière du pays en nette amélioration pour les exposer. Un pari risqué.

En effet, le budget de l'Etat exercice 2013 voté en recettes et en dépenses à plus de quatre mille milliards de francs CFA, constitue pour chacun un réel motif de fierté. Actuellement, le Congo est, à n'en point douter, l'un des pays d'Afrique Centrale qui se porte bien et même très bien, après une longue période de transition destinée à préparer le Congo à accéder à l'initiative pays pauvre très endetté (PPTTE). Cet effort collectif a abouti à une belle victoire qui a permis au peuple en général et aux travailleurs en particulier d'espérer au mieux être. Bonne ou mauvaise appréhension du concept « redistribution », les Congolais croient dur comme fer que l'heure du grand partage a sonné.

Le ministre d'Etat, Gilbert Ondongo cristallise toutes les récriminations de ce beau monde mais à tort. L'opinion fait semblant d'ignorer que la base économique du pays est encore extrêmement faible. Elle ne repose que sur le pétrole pour l'heure. Or il n'échappe à personne que les cours de ce produit sont erratiques.

Aujourd'hui, ils sont élevés et on ne peut prédire ce qu'ils seront dans les mois, les années à venir. Un rien peut arriver et faire dégringoler ces cours. Le désir de voir leurs conditions de vie s'améliorer conduit nombreux de nos compatriotes à devenir quelque peu amnésiques. Ils oublient les déboires que les fonctionnaires ont connus pendant la décennie 90. Après



Des membres du collectif des opérateurs économiques

une augmentation substantielle des salaires des fonctionnaires, ces derniers ont dû déchanter par la suite à l'issue de l'effondrement brutal et brusque des cours de pétrole. Il s'en est suivi une période noire pour eux. L'Etat ne disposant plus de ressources suffisantes n'était plus en mesure de leur verser régulièrement les salaires. D'où l'accumulation des retards de salaires ayant

contraint les fonctionnaires congolais à une paupérisation spectaculaire. L'Etat qui a tiré les leçons de cette période avance avec une prudence extrême sur le terrain social. Il sait que tant que l'économie congolaise sera unijambiste c'est-à-dire ne tenant debout que sur du pétrole, il serait aventureux de sa part d'ouvrir de manière inconsidérée les vannes sur le

plan social. Le passé pourrait le rattraper. Pour le gouvernement, il faut d'abord assurer un socle solide à notre économie afin de faire efficacement face à la demande sociale. La diversification de l'économie est une solution devant assurer ce socle. Ce n'est donc pas un hasard si les efforts de l'Etat sont concentrés en ce moment vers cet objectif. Cependant, cela ne veut nullement dire que le volet social a été jeté aux orties. Des avancées significatives ont été effectuées sur le plan social. Le Smig a été relevé à 90.000 Fcfa, la prime de transport de 10.000 Fcfa a été instaurée. L'Etat a aussi rétabli les indemnités de fonction et procédé au déblocage progressif des avancements, reclassements, avec effets financiers.

Cependant, l'Etat ne pourrait convaincre les concitoyens dans ce domaine qu'en pratiquant l'orthodoxie financière. Elle sera le gage du sérieux que le gouvernement met dans la poursuite de ses efforts visant le développement du pays et le bien-être des populations.

Marcellin Mbayi

## Circulation routière

## UN ESSAI FATAL ENTRE NGO ET GAMBOMA

Après avoir vendu leur parcelle de terrain d'Oyo, Oboura et son frère cadet décident de se rendre à Brazzaville pour acheter une voiture à mettre en circulation comme taxi. Sur le chemin de retour, les deux frères, contents de faire aboutir leur projet commun, étaient à bord de la voiture d'occasion qu'ils venaient d'acquérir dans la capitale et qui devrait être mise en exploitation à Oyo. En cours de route, notamment entre Ngo et Gamboma, le cadet détenteur d'un permis qui conduisait habilement le véhicule, est contraint par son aîné de lui faire un essai du volant. Celui-ci sera fatal pour les deux frères qui seront victimes d'un accident qui coûtera la vie à l'aîné tandis que le cadet sera conduit d'urgence à l'hôpital.

C'est dans la quête du mieux-être que les deux jeunes ont été surpris par la cruauté du destin. « Ils étaient presque constamment fauchés comparativement à leurs amis qui pour la plupart avaient l'essentiel », relate un proche. En effet, Oboura et son frère qui ne résistaient plus à la pression de la pauvreté avaient décidé de vendre une de leurs parcelles à Oyo pour entreprendre une activité commerciale rentable et jouir d'une certaine notoriété auprès de la famille et des amis du quartier. D'où l'idée d'acquérir un taxi qui devrait leur procurer quotidiennement de l'argent.

Les clients se bousculaient pour l'achat de ladite parcelle dès l'annonce de sa mise en vente. L'opération s'est déroulée dans les bonnes conditions et l'argent obtenu permettait aux vendeurs de matérialiser leur ambition commune à savoir, acheter une voiture d'occasion d'Europe qui servira de taxi.

Les deux frères quittent donc Oyo pour se rendre à Brazzaville où

ils achètent une voiture de marque Toyota Corolla. Après des petites révisions dans un garage de la place, ils se mettent en route pour Oyo, le vendredi 15 février 2013. L'achat d'une voiture, fut-elle d'occasion, est un exploit qui mobilise et donne de l'envergure à l'existence de ces frères habitués aux affaires modestes. Par coups de fil successifs la bonne nouvelle est annoncée à la famille et aux amis du quartier qui attendent l'arrivée de la voiture avant la tombée de la nuit. « Chaque fois qu'ils atteignaient un endroit où il y a le réseau, ils nous appelaient pour donner leur position et dire le nombre de kilomètres qui les séparent de la destination finale et la durée du trajet », raconte un ami.

Après un long silence, les amis qui attendent en vain un coup de fil sont obligés de lancer un appel téléphonique. L'appareil portable sonne mais personne ne répond. Ils insistent, mais aucune réponse n'est obtenue. En début d'après-midi, ils appellent de nouveau. Mais ils sont surpris de constater que c'est une autre

personne qui répond en leur demandant s'ils connaissent le propriétaire du numéro. Dès qu'ils ont dit que c'est notre frère, l'interlocuteur leur annonce : « Il a fait un accident entre Ngo et Gamboma. Celui sur qui nous avons pris le téléphone est mort au volant, l'autre respire et nous l'amenons à l'hôpital de Gamboma pour des soins ».

C'est à ce moment que tout bascule. L'espoir s'est transformé en drame. Par groupes, les parents et les amis se déportent à Gamboma où ils trouvent le cadet hurlant de douleur à l'hôpital. C'est à ce moment également qu'ils réalisent que le grand-frère qui n'avait aucune expérience de conduite automobile a trouvé la mort au volant

La dépouille d'Oboura a été ramenée à Oyo en même temps que le cadet blessé au cours de l'accident. En route, le survivant reprend conscience et relate les circonstances de ce drame en ces termes : « J'étais au volant. On roulait sans problème. Mais yaya voulait d'un essai alors qu'il ne maîtrise pas la conduite. Je le lui ai refusé. Mais il a insisté. J'étais obligé de céder sous sa pression avant d'arriver à Gamboma. Il a pris le volant et a perdu le contrôle après une secousse. C'est à cause de cet essai que tout est arrivé ». C'est à près de 100 kilomètres de la destination finale que le drame est survenu brisant un rêve. Ainsi en a décidé le destin

Ernest Otsouanga

## Congo-Sénégal

## VERS LE JUMELAGE DES ÎLES DE GORÉE ET DE LOANGO

Dans le cadre du renforcement des liens de coopération culturelle entre le Dakar et Brazzaville, le ministre de la culture et des arts, M. Jean Claude Gakosso, s'est entretenu le 21 février dans la capitale congolaise, avec l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Mme Boutare Kan Niang sur la volonté des deux gouvernements de jumeler l'île de Gorée à celle de Loango.

A l'issue de cette audience, la diplomate sénégalaise a fait remarquer que l'île de Loango au Congo demeure un site historique de très grande importance pour l'Afrique, malheureusement, elle n'est pas très connue des Africains. « La valeur fondamentale de l'Afrique demeure la culture importée », a signifié M. Boutare Kan Niang, avant de confirmer la participation des artistes sénégalais au prochain Festival Panafricain de Musique (FESPAM) au Congo. Par ailleurs, l'ambassadeur du Nigeria au Congo, Mme Princess



L'ambassadeur du Sénégal au Congo à sa sortie de l'audience

Onipédé Victoria Jolaade, qui a été également reçue le même jour par le ministre Jean Claude Gakosso a confirmé que les artistes nigériens prendront au Festival Panafricain de Musique. A la sortie de l'audience ayant porté sur l'état de la coopération culturelle et artistique entre le Congo et le Nigeria, elle a déclaré que les peuples de ces deux pays sont culturellement les mêmes, et qu'il s'agit d'œuvrer ensemble pour le succès de la culture africaine.

Gulit Nguo

## Humeur

## Une erreur d'identification qui tourne à la tragi-comédie

Fait inédit dimanche 17 février dans le secteur dénommé « Libanga ya talo » de Talangaï dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement. Dans la rue Komono, des membres d'une famille auxquels se sont joints des amis et connaissances sont en pleine veillée funèbre lorsqu'ils voient apparaître celui dont ils regrettent la disparition. En chair et en os, le « mort-vivant » s'approche des lieux, ébaubi, tandis que les parents à la foi fragile prennent la clef des champs.

Incroyable, se disent ceux qui restent tétanisés sur les lieux, non pas par signe de courage, mais scotchés sur leurs sièges par l'effet de surprise. En tout cas, ils ne comprennent pas que le corps sans vie qu'ils ont identifié à la morgue se soit remis à marcher jusqu'à la parcelle familiale, alors que les obsèques doivent avoir lieu dans quarante huit heures.

Etonné de voir un tel rassemblement dans cette parcelle naguère calme, le « ressuscité » interroge à haute voix ceux qui s'y trouvent, ajoutant encore à l'évènement la touche inédite qui manquait. On lui fait comprendre que sa disparition du domicile familial datait de plusieurs jours, lorsque, excédés par des recherches infructueuses, quelques parents s'étant rendus à la morgue, avaient pu identifier un corps qu'ils avaient pensé être le sien. D'où l'organisation de la veillée mortuaire. En fait, tout était déjà au point pour les funérailles prévues pour le mardi 19 février 2013.

- Très bien, lance le « mort-vivant » ! Comme vous le constatez, je ne suis pas mort. Je suis vivant. J'étais simplement incarcéré au poste de police de Kibéliba et tenu en respect par un agent de l'ordre pendant un mois. Comme personne ne s'est présenté pour me délivrer en payant les frais qu'il réclamait, il m'a relaxé.

- Quelle histoire ! entend-t-on dans la foule. Une garde à vue aussi longue...

Voyant le groupe des plus courageux s'entretenir avec celui que l'on prenait pour un revenant, les fuyards reviennent en vitesse s'enquérir de la situation. Cependant, bon nombre restent encore sur leurs gardes, car ne sait-on jamais.

La tension baisse, la peur s'éloigne et subitement le faux zombi demande aux parents de lui remettre le costume acheté pour ses obsèques et l'argent collecté pour l'organisation des funérailles, car tout cela lui appartient de droit. Les pleurs se transforment en rires et la veillée s'achève...

Voilà comment une erreur d'identification a failli envoyer sous terre une personne inconnue prise pour l'intime d'une famille qui n'était pas la sienne. Cela rappelle l'histoire d'un Congolais décédé en France et dont le corps avait été envoyé par erreur au Viet Nam, tandis qu'arrivait à sa place à Brazzaville la dépouille d'un Vietnamien. Certains compatriotes se souviennent encore de ces images insolites montrant cette mère qui pleurait devant le cercueil du mort, se demandant comment son fils, noir ébène de son vivant était devenu un cadavre blanc.

Comme quoi, même dans la détresse, il faut savoir garder les pieds sur terre. L'identification d'un corps ne se fait pas à la hâte comme l'achat du poisson fumé au marché de Bouemba. Quelques règles élémentaires s'imposent avant la décision incontournable d'organiser la veillée funèbre. Dans la vie courante, les décisions hâtives conduisent souvent à des erreurs graves. Tenez ! Aujourd'hui, l'athlète sud-africain Oscar Pistorius broie du noir pour avoir appuyé rapidement sur la gâchette, tuant sa petite amie qui se trouvait dans les toilettes, alors qu'il l'avait prise pour un voleur.

Mwana Mboyo

Presse congolaise

## LE PATRIOTE REÇOIT L'OSCAR DE MEILLEUR JOURNAL

Ce vendredi 22 février 2013, la presse Congolaise a eu rendez-vous avec elle-même. Comme chaque année, les meilleurs professionnels de l'information et de la communication, ainsi que certains organes de la presse nationale ont été primés en direct à la radio et à la télévision, en présence des dignitaires de la corporation. L'hebdomadaire Le Patriote qui ne cesse de monter en puissance du point de vue de la rigueur de l'écriture, du respect du couple déontologie-éthique, de la mise en page et de la profondeur de ses analyses et commentaires, s'est vu attribuer l'Oscar de meilleur journal sur la vingtaine de titres que compte le Congo. Il a été également honoré par le prix de meilleur chroniqueur décerné à Jules Débel pour sa Parabole de l'éléphant.

À sa cinquième année d'exercice, Le Patriote vient d'être porté sur la plus haute marche du podium de la presse nationale en recevant deux prix du reste complémentaires. C'est le couronnement d'une démarche professionnelle que toute l'équipe rédactionnelle s'est imposée dès la naissance du

journal. En effet, en arrivant tardivement dans un environnement médiatique national qui affichait presque complet, Le Patriote s'est voulu plutôt modeste ; mais, ses animateurs étaient tenus de réinventer la manière d'informer le public et de réconcilier celui-ci avec une presse nationale en perte de créati-

vitité et désertée par la rigueur professionnelle.

Ainsi, il s'est donné une ligne éditoriale fondée sur les piliers du métier : la vérité, l'honnêteté, le respect de la vie privée, le sens de l'intérêt général, la responsabilité... Depuis lors, le journal n'a jamais été traîné devant les tribunaux pour diffamation ou pour une violation quelconque. Bien plus, des lettres de félicitations venant du public, ainsi que la courbe ascendante de ces ventes ont donné à croire qu'il était sur la bonne voie. Sans tambour, ni trompette l'équipe rédactionnelle composée de journalistes chevronnés a tissé patiemment la toile qui a fini par convaincre les plus irréductibles des lecteurs. Que le comité d'organisation des Oscars de la presse nationale ait porté son

dévolu sur ce journal à sa cinquième année de dur labeur, c'est plutôt la reconnaissance sans complaisance du mérite. C'est le couronnement de la persévérance et de la constance.

C'est ici et maintenant l'occasion de rendre un hommage mérité à tous ceux qui sont, hebdomadairement, partie prenante de l'extraordinaire aventure du journal " Le Patriote ", de cette formidable odyssée qui nous a conduit aujourd'hui à la consécration. Cet hommage appuyé s'adresse naturellement à Patrick Yandza, Guy Moukoza, Bertin Ekani, Marcellin Mbayi, Aimé Raymond Nzango, Dominiq Maléla, Laurent Lepossi, Dieudonné Békas, Georges Engouma, Ernest Otsouanga, Roger Pao, Jules Debel, Yengo Malanda. Les

uns, membres de la hiérarchie administrative, pour une gestion compétente des biens et des hommes, les autres journalistes reconnus, pour la limpidité de leurs écrits, pour la pertinence de leurs analyses et commentaires. Le Patriote s'est senti également très honoré par la distinction attribuée à l'un de ses rédacteurs, en l'occurrence Jules Debel, pour " La Parabole de l'Éléphant " qui nous plonge dans la vie d'un animal qui alimente autant de mythes que de légendes et met en exergue des scènes impressionnantes de la relation singulière qu'il entretient avec son environnement et avec l'homme depuis environ 5 000 ans.

Par ces deux distinctions, Le patriote vient de prendre un nouveau rendez-vous avec ses lecteurs pour un parcours plus fascinant.

La Rédaction

Jules Débel

## « LA PARABOLE N'EST QUE LE CENTIÈME DU PATRIOTE »

Sacré meilleur journal de l'année 2012, par les 9èmes oscars de la presse, le journal Le Patriote a eu le mérite d'avoir parmi son personnel, le meilleur chroniqueur de l'année. Jules Débel qui signe la Parabole de l'éléphant, relate ses secrets, ses ambitions et ses émotions après avoir reçu son prix.

**Le Patriote : Comment accueillez-vous votre sacré en tant que meilleur chroniqueur de l'année 2012 ?**

**Jules Debel :** Rien de plus légitime que d'avouer combien je suis reconnaissant pour le choix que le jury a porté sur mes modestes écrits et finalement, sur ma modeste personne. Ce n'est pas tant le fait de recevoir un prix qui compte à mes yeux. C'est plutôt la place que ce prix accorde à la presse congolaise et à mon journal LE PATRIOTE, à travers cette chronique, en réalité cette série de fables.

Un prix dont l'édition 2012 porte le nom d'un aîné professionnel, Firmin AYESA Max LOMA ; cela me force de m'incliner devant cette icône de la presse nationale.

**L.P : Quel lien faites-vous entre Le Patriote, ses lecteurs, la parabole et Jules Débel ?**

**J.D :** Entre Le Patriote, les lecteurs, la Parabole et Jules Débel il y a une relation de confiance devenue plutôt une complicité, mieux une intimité. Parce que Le Patriote en tant que véhicule est le vecteur de cette intimité

**L.P : Est-ce Le Patriote qui fait la parabole ou le contraire ?**

**J. D :** Humblement, j'avoue que c'est la mère qui engendre l'enfant et non le contraire. La Parabole n'est que le centième du Patriote qui compte douze pages, sur lesquelles sont déroulés plusieurs articles.

**L.P : D'où tirez-vous toutes ces paraboles ?**



**J. D :** Le narrateur est un homme dont l'enfance a été marquée par les contours du village où chaque soir était le début d'un nouveau cours sur la vie courante. Je suis partie prenante de deux cultures : traditionnelle et moderne. C'est donc essentiellement dans la tradition de chez moi que je puise toute cette sagesse. En effet, ici l'éléphant est à la fois une réalité et un mythe. C'est l'incarnation d'un mélange complexe de totems symbolisant à la fois la vie éternelle, la lucidité, la force, la puissance, la tolérance, la sociabilité, la sagesse, la compréhension, l'intelligence, l'espoir, la prospérité, le partage, l'humilité...En lui coule une

grande légende. Pour le magnifier, dans nos villages, d'illustres personnes ont adopté de petits noms se rapportant à au moins une partie de son corps pour vanter, soit leur esprit de tolérance, soit leur invulnérabilité, soit encore leur humilité... "La Parabole de l'éléphant" est donc une immersion dans la vie d'un animal qui alimente autant de mythes et de légendes, et met en exergue des scènes impressionnantes de la relation singulière qu'il entretient avec son environnement et avec l'homme depuis environ 5000 ans. Selon les traditions qui varient en fonction des aires géographiques, des époques et au gré des besoins de l'homme, l'éléphant a parfois servi de bûcheron, de puissante machine de guerre, de bourreau, d'animal d'apparat, de machine agricole et de moyen de transport pour des ballades exotiques...De nos jours, il jouit du statut privilégié d'animal entièrement protégé.

**L.P : 219 numéros du journal, 219 parutions sans interruption de paraboles, un labeur ou un plaisir ?**

**J. D :** 219 numéros et autant de Paraboles, j'avoue qu'au départ, je ne me donnais aucune chance de produire plus de dix Paraboles. Grâce aux encouragements des lecteurs, j'y suis parvenu. La tâche n'est pas aisée, parce que représentez-vous que c'est le fruit de l'inspiration ; or, l'inspiration est comme une femme capricieuse : quand vous l'attendez, elle n'arrive pas, et elle arrive

quand vous-vous attendez le moins.

**L.P : Allez-vous enrichir ou garder la parabole en l'état après cette récompense ?**

**J. D :** Un grand chancelier a suggéré que si l'espoir d'acquiescer des distinctions honorifiques éveille chez les citoyens la volonté de s'en rendre dignes, il est de l'intérêt de la collectivité, de leur ouvrir cette perspective. Car, on ne saurait contester les effets bienfai-

sants exercés par les décorations lorsqu'elles sont justement conférées et lorsqu'elles sanctionnent le véritable mérite. Parce que les décorations suscitent l'émulation dans les cœurs des individus, et fortifient leur zèle pour la chose publique. Je suis placé face à de plus grandes responsabilités pour continuer à mériter du public.

Propos suscités par Marlène Samba

# Océan du Nord

*Pour tous vos déplacements sur l'axe Nord jusqu'à Ouesso par route.*

**Exigez Océan du Nord qui, depuis le 21 juin 2011, dessert tous les mardi, jeudi et samedi Boundji, Ewo et Kellé**

*A bord de ses luxueux bus, vous effectuez un excellent voyage.*

24h00 avant le voyage aux numéros 05 521 76 78 / 06 628 88 33 ou au 22 de la rue Bouenza, face CEG de la Liberté - Talangaï - Brazzaville

# Océan du Nord

souhaite à tous un bon voyage

Florent Sogni Zaou au Patriote :

## «LA LITTÉRATURE CONGOLAISE EST DE PLUS EN PLUS FLORISSANTE»

De tous temps, la littérature congolaise est, sans conteste, l'une des principales contributions dont peuvent se glorifier les Congolais, dans l'évolution de la pensée, de l'esprit, la marche du monde tout court. Une littérature florissante, riche par la qualité de ses œuvres et de ses auteurs. Écrivains talentueux dont la renommée a dépassé largement les frontières nationales. De nombreux prix sont venus confirmer leur classe internationale dans des genres aussi variés que le théâtre, la poésie, le roman et l'essai. Du point de vue des publications dans la plupart des genres littéraires, elle ne connaît pas d'année blanche en dépit de la disparition des grands noms comme Jean Malonga, Tchicaya U Tam Si, Sylvain Mbemba, Soni Labou Tansi, Létémбет Ambily, Jean Baptiste Tati Loutard, Makouta Mboukou et bien d'autres. Cette littérature, si féconde, apparaît toujours en éveil avec une nouvelle génération qui, prenant le relais, a su maintenir le cap et continue de placer le Congo au sommet de la gloire, notamment avec le phénomène Alain Mabanckou qui venait de remporter le prix Renaudot et le Grand Prix littéraire d'Afrique noire. Le Patriote tente ici d'entrer dans le secret de cette littérature congolaise dont le rayonnement va croissant, avec les mots et les verbes d'une autre étoile montante, M. Florent Sogni Zaou, auteur de plusieurs ouvrages dont « Les goyaves amères », « L'homme d'affaires », « L'arrestation du greffier ».

**Le Patriote :** Si vous ne convenez pas avec nous, à quel niveau situez-vous les lettres congolaises aujourd'hui ?

**Florent Sogni Zaou :** Je me retrouve à la lecture de votre chapeau, car il faut avoir une mauvaise langue pour affirmer que la littérature congolaise se porte mal. Elle est aujourd'hui l'une des plus florissantes d'Afrique et du monde francophone.

**L.P. :** S'il en est ainsi, vous qui êtes du domaine, à quoi attribuez-vous ces palmes d'or dont ces lettres congolaises sont récipiendaires de tout temps ?

**F.S.Z. :** Dans nos familles, on dit toujours que lorsque le premier fils a réussi, la porte est ouverte pour les autres et qu'il s'agit d'un accident de parcours s'il y a un qui ne réussit pas. Très tôt, le succès remporté par Jean Malonga, doyen des écrivains congolais, a fait que tous ceux

qui sentaient poindre en eux le désir d'écrire, se sont jetés à l'eau. C'est à ce moment qu'on a vu arriver Tchicaya U Tam Si, Sylvain Mbemba, Henri Lopes... On peut dire qu'il y a eu un mouvement de mimétisme. Les palmes que remporte le Congo ne sont pas le fait du hasard, mais le fruit d'un travail assidu, bien fait, c'est le désir de faire et de bien faire.

**L.P. :** Vos doyens, considérés comme des avant-gardistes, ont abordé dans leurs écrits, des thèmes liés à l'exploitation de l'homme par l'homme, l'exaltation des idéaux de liberté, de justice, de progrès, le fait que tous nos malheurs ne viennent pas forcément de l'impérialisme, la critique des mœurs rétrogrades, l'amour, l'unité nationale etc. Ils ont été couronnés. Si vous n'êtes pas sur leurs traces, quelles sont alors les innovations que vous

apportez dans la thématique, étant donné que chaque génération a un destin ?

**F.S.Z. :** Vous savez que l'écrivain vit avec son temps, et vous ne demandez pas à un jeune qui écrit aujourd'hui de parler du soleil des indépendances. L'écrivain suit chaque fois que le monde avance, chaque fois qu'il y a des événements, chaque fois que la société fait un pas. Nous avons nos doyens qui ont écrit sur la colonisation, parce qu'ils ont vécu la chicotte du colon ou alors ils ont vu comment le colon a malmené. C'était ça leur source d'inspiration. Ensuite, nous vivons l'ère des maux qui sont différents de ce qu'ils ont connu.

Aujourd'hui, la lutte contre la corruption, c'est le grand combat que nous menons et nous écrivons sur ce fléau. Nous écrivons aussi sur l'environnement, les droits de l'Homme, parce que les droits de l'Homme, qu'on le veuille ou non, ne s'arrêteront jamais. Tant que l'être humain sera là, le combat et la promotion des droits de l'Homme devront suivre. Nous écrivons sur l'urbanisme, la manière dont les villes évoluent avec ce qu'il y a comme catastrophes. Il y a des publications sur les changements climatiques. Disons que l'écrivain accompagne la société dans les changements qui interviennent. Nous n'allons pas revenir sur la colonisation, dans la mesure où l'on a déjà trop écrit sur ce sujet. Nous écrivons sur les maux qui minent la société d'aujourd'hui. Nos aînés n'ont pas connu la gestion du pouvoir comme cela se passe actuellement, où l'on s'affiche au grand jour, où l'on se dit du pouvoir sans être du pouvoir, et on tente de marcher sur les autres. Hier, ces aînés ont écrit sur une société dans laquelle il n'y avait pas certainement la perfection, mais il y avait tout de même un peu de respect pour l'être humain. Nos doyens sont restés dans la thématique de leur époque et nous, nous sommes dans la thématique de notre temps.

**L.P. :** Qu'est-ce qui vous différencie de l'ancienne génération d'écrivains que nous avons cités ci-haut. N'y a-



Florent Sogni Zaou, journaliste-écrivain

t-il pas de conflit entre l'ancienne et la nouvelle génération ?

**F.S.Z. :** Conflit ! Non. Je lis en toute liberté Jean Baptiste Tati Loutard, Maxime Ndébeka, Henri Lopes, Guy Menga, Sylvain Mbemba, Antoine Létémбет Ambily... Ce qui peut frustrer, c'est que lorsqu'il s'agit d'un jeune qui écrit pour la première fois, les plus grands invités aux cérémonies de dédicace, ne viennent pas ou viennent difficilement. Ils ne viennent pas soutenir celui qui vient, alors qu'on a appris que quand le bébé naît, le cercle de famille s'agrandit. Cela signifie que tout le monde vient, qui avec un morceau de savon, qui avec une couche, qui avec une bouteille d'eau pour que le bébé se sente aimé dès les premiers moments.

**L.P. :** Vous pouvez-vous citer des talents qui émergent aujourd'hui et capables d'assurer l'avenir de cette littérature qui n'a jamais été en veilleuse jusque-là ?

**F.S.Z. :** Avec 342.000 km<sup>2</sup> et environ 4 millions d'habitants, le Congo est cité parmi les pays qui ont plusieurs écrivains au km<sup>2</sup>. On peut le dire sans risque de se tromper que nous sommes logés à la bonne enseigne. Les talents qui émergent, vous avez le phénomène Alain Mabanckou. Vous ne pouvez pas imaginer combien de titres il a sur le marché actuellement. Là, on venait de faire de lui un citoyen d'honneur de la ville de Brazzaville. Ce n'est pas parce qu'il se promène dans Brazzaville ou parce qu'il connaît mieux que quiconque les rues de cette ville, mais c'est parce qu'il est notre « ambassadeur » qui vend à sa manière l'image du Congo. On peut aussi citer Wilfrid Nsondé qui marque son temps, Ngoma Malanda, Didas Amboulo, Bienvenu Boudimbo, Marie Léontine Tsibinda, Eugénie Opu, Marie Françoise Ibovi et bien d'autres. Si l'Union Nationale des Écrivains et Artistes Congolais (UNEAC) peut jouer un rôle plus rassembleur, les écrivains formeront une grande force.

**L.P. :** On peut donc être optimiste ?

**F.S.Z. :** La littérature congolaise n'a pas encore amorcé sa déchéance. Je crois qu'elle est de plus en plus florissante.

**L.P. :** Brazzaville, la capitale du Congo, vient d'abriter du 13 au 17 février une grande manifestation culturelle, le festival international du livre et du film dénommé « Etonnants voyageurs », ayant réuni des écrivains et artistes venus d'Afrique et du monde. Qu'est-ce que cela représente pour vous, et quelles leçons tirez-vous de ce grand rassemblement dans notre pays ?

**F.S.Z. :** La venue à Brazzaville de ce festival « Etonnants voyageurs » est une manière de reconnaître la force littéraire du Congo. S'ils n'avaient pas entendu parler d'écrivains au Congo, ces hommes de lettres d'Afrique et du monde ne seraient pas venus à Brazzaville. L'activité littéraire du Congo étant suivie de près par le monde entier, ces écrivains n'ont pas hésité de faire le voyage de Brazzaville, pour échanger avec leurs homologues congolais.

«Etonnants voyageurs» au Congo, je le redis, est une manière de reconnaître ce que produit le pays, la capacité, la force de frappe des écrivains congolais et leur place dans l'espace littéraire universel.

**L.P. :** Qu'est-ce que vous auriez voulu dire que nous n'avons pas évoqué au cours de notre entretien ?

**F.S.Z. :** Vous avez parlé d'éveil de la littérature congolaise. Je reconnais que nous n'avons pas une liste d'écrivains en tant que tel, sinon que la littérature congolaise monte en force et vite. Il suffit de faire un tour à « L'Harmattan-Congo » pour constater qu'il n'y a pas de chômage au niveau de cette maison d'édition qui reçoit chaque jour des écrivains en quête d'être édités.

Propos suscités par  
Guliti Ngou



**INTERNATIONAL**  
Alter + Join!



sure we can

**Nouveau logo,  
Nouvelle vision  
Nouvelle gestion avec  
SAP BUSINESS ONE**

**Depuis 20 ans, vous nous confiez  
vos plis et colis**

**Merci pour votre Confiance**

**Export et Import Express  
(plis, colis, pièces détachées...)**

**Service Commercial**

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87  
Point-Noire: Rond Kassaï (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

[www.gxinternational.net](http://www.gxinternational.net) [www.tnt.com](http://www.tnt.com)

Médias,

## LES JOURNALISTES ÉCHAPPENT-ILS AU PRINCIPE D'IMPUTABILITÉ ?

Le fonctionnement de tout Etat qui se veut démocratique, aspirant à la bonne gouvernance et à la moralisation de l'action publique, voudrait que la société soit en droit de réclamer plus de transparence de la part des dépositaires de sa souveraineté politique ou économique, mais aussi des consignataires de privilèges, de libertés et responsabilités liés à l'information des citoyens. Cependant, dans la pratique, les journalistes échappent royalement au principe d'imputabilité qu'ils invoquent à longueur de journées pour forcer les autres acteurs sociaux à faire preuve de bonne gestion devant l'opinion publique. De quel droit usent-ils donc pour échapper à ce principe de portée universelle ?

Il est de notoriété publique que la légitimité de la presse se manifeste à travers un ensemble d'interactions, de faits et mécanismes sociaux dont le contrat social qui légue aux hommes et femmes de médias le rôle de représentants attirés de l'opinion publique auprès de ceux qui sont en charge des différents pouvoirs (politique, économique, culturel, religieux...), afin qu'ils rendent des comptes relatifs à l'accomplissement des devoirs et responsabilités qui leur ont été délégués par la communauté et les institutions librement installées. Dans cet esprit, les journalistes ont pour devoir primordial d'assurer la vitalité démocratique, en informant leurs concitoyens des faits pertinents à la conduite générale et normale de la vie publique. Cela devrait se traduire par des prises de position éclairées sur les questions se rapportant à l'intérêt général. En réalité, les journalistes assument un pouvoir de contrôle, autrement dit, un contre-pouvoir ; d'où le rang de quatrième pouvoir qu'occupe la presse aux côtés des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Jouissant ainsi de plusieurs libertés qu'ils assument au nom du public et face au même public, les journalistes sont eux aussi soumis au principe d'imputabilité comme élément de leur légitimation. Leur profession les met face à de grandes responsabilités dont ils doivent rendre compte, notamment en éclairant l'opinion publique de leur manière d'user des responsabilités qui leur ont été confiées par les citoyens et la société. Ainsi, les femmes et les hommes de médias ne sont pas autorisés à parcourir un bout du chemin en allant seulement vers les détenteurs de pouvoirs, au nom des citoyens, en se soustrayant eux-mêmes du devoir de rendre des comptes. Car, en allant chercher la vérité là où elle est censée se trouver, et en revenant la rapporter aux citoyens qu'ils représentent à travers les reportages et bien d'autres genres journalistiques, ils doivent donner à la société toutes les informations dont elle a besoin, y compris sur leur environnement de travail, leurs fréquentations, ainsi que leurs propres comportements, afin de permettre à leurs mandants de juger en connaissance de cause. Insistant foncièrement sur la responsabilité des autres à rendre des comptes tout en occultant la leur, les journalistes font montre d'une conception sélective et tronquée de ce qu'est réellement l'imputabilité, qu'ils

sont plus en train d'expliquer auprès de leurs sources d'information qu'ils côtoient au quotidien, qu'auprès de leur source de légitimité. D'autres journalistes, champions de la transparence gouvernementale et de l'examen public de toutes les entreprises, développent souvent une allergie professionnelle face au principe d'imputabilité, notamment, en recourant à des pratiques contraires à la déontologie et à l'éthique comme : l'acceptation des cadeaux et autres gratifications, les simulations, les fausses informations diffusées soit, pour plaire ou protéger, soit pour régler des comptes personnels... En même temps, il y a lieu de s'interroger sur les médias dont les sources de financement sont douteuses, parce que certains doivent leur bonne santé à l'argent issu des milieux mafieux, de la contrebande ou simplement des biens mal acquis... Pourquoi ne pas en parler au public ? Pourtant, la notion implicite de

l'acteur social, donc d'acteur imputable s'applique parfaitement à tous ceux qui assument un rôle social quelconque. Et la profession de journaliste n'y échappe parce qu'elle détient une part importante du pouvoir social, notamment celui d'influencer et pour certains événements, de construire l'opinion. Il est indéniable que le public doit être mis dans les conditions lui permettant d'évaluer, d'apprécier ou de critiquer le travail journalistique fait en son nom. La condition de cette évaluation est que les citoyens soient informés aussi sur leurs informateurs. Sinon, le public n'est pas à mesure d'apprécier la loyauté des journalistes à son endroit. En effet, si les hommes de médias oublient ou refusent de mettre à nu ce qui se rattache à la pratique de leur profession comme ils le demandent quotidiennement aux autres groupes d'acteurs sociaux, on ne saurait parler de consentement éclairé. En fait, que sont-ils, ces hommes

et ces femmes dont les écrits, les voix et les images envahissent la mémoire collective et qui agissent dans la vie des citoyens comme des extraterrestres, en demandant aux autres y compris aux puissants de ce monde de rendre des comptes, alors qu'eux-mêmes, n'ont des comptes à rendre à personne, de la manière dont ils usent de leurs libertés ? Les journalistes seraient-ils des marginaux ? Sans un tel questionnement, la transparence des médias serait illusoire, ce qui rendrait fragile l'argument voulant que le public renouvelle chaque jour davantage sa confiance envers les journalistes et les organes de presse, pendant qu'il est privé d'informations sur ceux-ci. Souvent, s'installe un climat de méfiance à l'endroit des journalistes, notamment dans les pays où s'organisent régulièrement des sondages d'opinion. Ainsi, le public exerce à son tour la fonction de contrôle, mieux celle de contre-contrôle, laquelle

peut déboucher sur différentes formes de sanctions en fonction de ses attentes légitimes ; des sanctions qui peuvent prendre des formes différentes : lettres ouvertes ou plaintes que l'on adresse aux responsables des rédactions ou aux chefs d'organe. En somme, l'imputabilité professionnelle est un élément du processus de légitimité sociale et de crédibilité de la presse en tant que fondements de la reconnaissance de cette légitimité du journaliste en sa qualité de représentant des citoyens. Le journaliste doit ainsi se démarquer du communicateur par son adhésion volontariste à des règles déontologiques claires, connues du public et dont les transgressions arbitraires ou motivées par l'attrait de gains personnels, au dépens de l'intérêt général, seraient passibles de sanctions. Car, un traitement journalistique qui transgresse quelques-uns ou l'ensemble des principes de vérité, de rigueur, d'exactitude, d'équité, d'honnêteté intellectuelle, d'intégrité et/ou d'impartialité, aura pour conséquence la désinformation du public.

Jules Débel

### Musique

## DOUDOU COPA PRÉSENTE «MENU» SON NOUVEL ALBUM

Ancien sociétaire de l'orchestre "Extra Musica" qui évolue désormais en solo, l'artiste musicien Doudou Copa vient de mettre sur le marché, son quatrième album intitulé "Menu". Il a été produit par Madame Leticia Okounia sous le label "Letiok production".



Doudou Copa et madame Leticia Okounia

La particularité de ce produit composé de onze titres est que chacun d'eux s'identifie à la dénomination d'un plat consommé dans les restaurants de l'ensemble du Congo. On peut citer Mosseka, Bouillon, Pondou ya Limbondo, Liboké, Ofoula, Madessu, Tiep Diem, Ngoulou mou Mako, Matembélé,

trois pièces. Au cours d'une conférence de presse animée le 12 février dernier à l'hôtel Olympic Palace à Brazzaville, par l'auteur de l'album et les principaux animateurs de l'édition «Letiok Production», Doudou Copa a exprimé sa volonté de mettre en valeur les mets locaux à travers son album. Sur les prospectus servant de

support publicitaire, ce dernier est d'ailleurs habillé en tenue de maître d'hôtel : «*Nous sommes dans un restaurant. Je vous présente un menu. A chacun de choisir son plat*», a-t-il expliqué avant de poursuivre : «*dans un restaurant, on mange avec amour. Voilà pourquoi le thème de l'amour est au centre de mon œuvre*».

Avant «Menu», Doudou Copa avait sorti trois premiers titres : *Evolution, Indépendance et Le monde est méchant*. La voix féminine du cœur est celle de la chanteuse Fany Olivier. On note une variété de style, de la Rumba, à la Salsa.

Vu son expérience, en raison du chemin qu'il a déjà parcouru dans le domaine musical, plusieurs mélomanes pensent que la dernière œuvre de Doudou Copa est celle de la maturité. Signalons que deux des onze chansons de l'album «Menu», ont pour auteurs compositeurs, les artistes Walo et six vitesses. Le produit est déjà en vente. «Letiok Production» qui en assure la distribution promet de tout faire pour une meilleure promotion, en comparaison avec les premiers albums. Cette maison de production ne fait pas ses premiers pas dans les domaines de la production et du marketing. Elle a déjà produit d'autres jeunes artistes. Sa patronne Leticia Okounia a choisi de travailler avec Doudou Copa, non seulement en raison de son grand talent qui le place aujourd'hui parmi les grands artistes de renom, mais surtout par amour pour la musique. On ne peut que souhaiter plein succès à ce nouveau produit..

Dominique Maléla

Coupes d'Afrique des clubs de football

# ET ÇA RECOMMENCE

Evidemment, le cycle est interminable pour ne pas dire éternel. C'est cependant une solide jauge qui permet chaque année de mesurer la valeur des équipes de football du continent. Il y a, par exemple, les congolais de l'AC Léopards de Dolisie qui, l'année dernière, étaient montés sur le toit de l'Afrique en coupe de la C.A.F. Cette fois, ils montent de catégorie en s'attaquant à l'épreuve la plus prestigieuse au niveau des clubs, laissant aux Diables-Noirs la responsabilité de perpétuer l'hymne à la joie entonné l'année dernière en coupe de la C.A.F.

Et de quatre pour les « Fauves » du Niari après les expériences infructueuses de 2010 et 2011 et l'épopée, ô combien glorieuse, de 2012 qui a, de manière arrogante, confondu l'adage, selon lequel « il n'y a jamais deux sans trois ». Bien au contraire, l'AC Léopards de Dolisie a plutôt confirmé « qu'aux âmes bien nées la valeur n'attend point le nombre d'années ». Voilà pourquoi l'AC Léopards a démarré royalement en champion's league en dominant, le 17 février dernier à Dolisie, le FC Mounana par 2 à 0. Une marge consistante qui lui permet d'effectuer le week-end prochain le déplacement du Gabon en toute sérénité. Mais, nous ne l'apprenons pas aux « Fauves » du Niari ; la qualification n'est pas encore pour autant en poche. Il reste encore à batailler pendant quatre vingt dix minutes, et peut-être même plus, pour confirmer. Car en football, sur le plan des résultats, il importe de se méfier des acquis aux apparences irréversibles. Il faut plutôt considérer que tout reste possible et s'organiser en conséquence. Ce qui est au moins sûr et certain c'est que les « Fauves » du Niari ont désormais l'expérience de la compétition africaine. Ils savent à quoi s'en tenir devant l'adversité. Le tout est

de ne pas se relâcher et de rester concentré car la suffisance en football se paye cash. Et comme, en plus, ce FC Mounana-AC Léopards arrive trois semaines environ avant un « importantissimo » Congo-Gabon en éliminatoires de la coupe du monde 2014, les choses sont à prendre bien au sérieux. Car pour le moral, dans les deux camps, cela va compter énormément même si, le 23 mars prochain à Pointe-Noire, ce sera une affaire de professionnels. Mais, confiance, les « Léopards » savent presque toujours tenir les paris.

## Attention aux Diables-Noirs

Il y a que, cette année encore, le Congo lance en Afrique son plus ancien représentant et son plus jeune. On se souvient que l'équipe des Diables-Noirs est la toute première équipe congolaise à avoir goûté à l'Afrique dès 1966. Un petit tour puis s'en va, pourrait-on dire. Car après avoir écarté Dragons de Léopoldville (1-2 et 2-0) au premier tour, les

Diables-Noirs ont tout simplement fait naufrage juste après devant El Hilal de Karthoum (1-6 et 1-4). Depuis, ils ne sont jamais allés au-delà des huitièmes de finale sur la scène africaine. Et cela, évidemment, commence à devenir agaçant. Ce qu'on attend, cette fois, c'est un réel sursaut. Les dirigeants, l'encadrement technique, les joueurs et les supporters doivent se faire violence afin de véhiculer un visage plus séduisant, plus conquérant. Il ne sera pas possible, pour l'instant, de délocaliser le match à Kinkala où le stade n'est pas conforme aux normes internationales. Il faut donc se résigner à affronter les Ghanéens de New Edubiase à Massamba Débat. La fécofoot vient d'ailleurs d'envoyer un message à la C.A.F demandant d'avancer le match au samedi 2 mars. Dans ce cas là, il va falloir supporter le séjour des Ghanéens du 26 février au 4 mars. Un handicap de taille, les statistiques parlent largement en faveur des équipes

représentatives ghanéennes. A l'exception de l'Etoile du Congo qui avait fait sensation en 2001 en éliminant Hearts Of Oak (5-1) après avoir perdu (1-3) à Accra, toutes les autres équipes congolaises ont toujours plié devant leurs homologues du Ghana. D'abord Patronage Sainte-Anne (1-5 et 1-1) en 1969 devant Kotoko de Kumasi. L'Ashanti a récidivé en 1983 en écartant le Cara (2-3 et 2-0) puis en 1976 toujours le Cara (1-0 et 1-2). En 1995 Hearts Of Oak est venu battre E.P.B (3-1) à Pointe-Noire et le représentant congolais avait dû tout simplement déclarer forfait pour la manche-retour. Voilà pourquoi, pensons-nous, les Diables-Noirs se trouvent devant une situation extrêmement difficile. Mais ce n'est pour autant une raison de désespérer. Car New Edubiase en question n'est qu'une inconnue sur la scène africaine alors que Kotoko de Kumasi et Hearts Of Oak étaient de grosses cylindrées. Il s'agit simplement de prendre

conscience de la situation et de s'organiser en conséquence. S'organiser sous-entend qu'il faut mettre les joueurs dans des conditions optimales et les doper psychologiquement, tactiquement et financièrement. Ils doivent se convaincre de ce que rien n'est impossible à celui qui croit en son étoile. Des tribunes, Alain Serge Louzolo-Bemba « Alino » et sa troupe devront faire preuve d'endurance pour apporter un soutien digne du douzième homme. Les dirigeants, l'encadrement et les joueurs se doivent, pour leur part de puiser au plus profond d'eux-mêmes à l'exemple des burkinabés à la dernière Can. Un but à remonter n'est pas vraiment une montagne. A condition, cependant, d'y mettre une forte dose de courage, de détermination, de combativité et d'intelligence. Ce sera certainement dur, très dur même, mais pas forcément impossible.

Georges Engouma

## Assemblées générales électives des fédérations sportives nationales

# LE CALME AVANT LA TEMPÊTE ?

On n'en parle vraiment pas pour l'instant. Et pourtant, la tenue des assemblées générales électives des fédérations sportives nationales est pour bientôt. La circulaire N°0027/M.S.E.P./CAB-DGS-DAS comportant les instructions relatives à l'organisation des assemblées générales électives à même déjà été publiée le mois dernier. A l'heure qu'il est, les différents états majors sont probablement en train de peaufiner en silence leurs stratégies. C'est, apparemment, un calme qui précède la tempête.

Depuis quelque temps la période des assemblées générales électives des fédérations sportives est l'objet de toutes les craintes.

Dernièrement, en 2009, des armes avaient même crépité non loin de la résidence du président de la République. Et jusqu'ici le judo congolais continue toujours d'être géré par une commission adhoc. Tout ceci parce que le dirigeant sportif congolais a pris le malin plaisir de considérer la gestion d'une fédération sportive comme un fonds de commerce. La preuve en est que ceux qui, au prix de mille et une combines, sont arrivés au perchoir ne sont jamais parvenus à promouvoir et développer convenablement le sport congolais.

Les hommes ont beau passer mais toujours et toujours on note dans leur action : l'absence totale de lisibilité au quotidien comme dans la perspective ; le manque total d'organisation qui, forcément, laisse libre cours à tout genre de déviance et d'excès ; l'incapacité à fonctionner sur un programme et surtout à prendre et tenir des engagements face aux attentes générales ; le manque de rigueur, de méthode

et de volontarisme qui cadre mal avec la gestion moderne où l'on recherche l'efficacité.

Voilà pourquoi, il se dégage éternellement l'impression comme quoi le travail est toujours fait au brouillon et jamais mis au propre. C'est ce qui autorise d'ailleurs de perpétuels tâtonnements, improvisations et recommencements. Aussi, accéder actuellement à un bureau exécutif de fédération aide à assouvir des appétits personnels. Il s'installe par conséquent des réseaux mafieux qui finissent par sacrifier le ministre en charge des sports. Car c'est le ministre, le premier, à payer le prix de l'incompétitivité du sport congolais et de toute l'anarchie qui accompagne celle-ci.

## Et pourtant, la vie continue

Nous aurons beau prendre le pli de dénoncer cet état de choses, cela continuera pourtant de ressembler à l'histoire du « chien aboie, la caravane passe » Aussi, allons nous nous contenter de signaler que le ministère en charge des sports a déjà pris la peine d'établir les règles qui vont régir cette année l'organisation

des assemblées générales électives. Naturellement, chaque assemblée sera convoquée par le président de la fédération dans une période fixée par le ministère après concertation avec le comité national olympique et sportif congolais. Les participants à ces assemblées générales étant : les représentants des clubs multidisciplinaires en activité ayant participé à un championnat national de l'olympiade 2009-2012 ; les représentants des clubs unidisciplinaires en activité ayant participé au moins à un championnat national de l'olympique 2009-2012 ; les membres du conseil fédéral sortants les présidents des ligues départementales ; deux représentants des sportifs en activité (un homme et une femme) capitaines des équipes nationales lors de la dernière compétition internationale, un représentant de l'association nationale des arbitres, juges, officiels techniques ; un représentant des associations des entraîneurs ; une représentante des associations nationales des femmes sportives de la discipline ; un représentant de chacune des associations affinitaires ; un représentant du

sport militaire ; les membres des commissions, bureaux exécutifs ou conseils des unions zonales, confédérations et fédérations internationales ; le commissaire du ministre des sports et de l'éducation physique ; un représentant du comité national sportif et olympique congolais ; les anciens présidents de la fédération concernée, deux délégués désignés par le ministre en charge des sports ; les membres bienfaiteurs et les membres d'honneur. A noter qu'une seule procuration sera acceptée par participant. Mais les mandats et les procurations doivent être revêtus du visa du directeur départemental des sports de la circonscription. Ce qui a toujours fait couler beaucoup d'encre, c'est le corps électoral. Cette fois, les électeurs seront les présidents des ligues dont les clubs ont participé au moins une fois à un championnat national lors de l'olympiade 2009-2012 à raison d'une voix par club. A l'exception du directeur technique, les postes au bureau exécutif sont électifs. Le mode d'élection étant le scrutin uninominal à bulletin secret. Il sied de signaler que pour les fédérations n'ayant pas organisé d'activité nationale pendant l'olympiade ou qui ne sont pas représentées dans deux départements au moins, il sera tout simplement mis en place des commissions nationales par le ministre en charge des sports.

G.E.

## LE PATRIOTE

Siège: 106 Rue Ewo - Ouenzé  
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU  
25 MARS 2010

Directeur Général :  
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication :  
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général de Rédaction:  
Bertin EKANI

Directeur de la Logistique, des  
Finances et des Ressources  
Humaines :  
Marcellin MBAYI

Rewriter :  
Dominique MALELA

Equipe rédactionnelle :  
Laurent LEPOSSI,  
Dieudonné BEKAS,  
Georges ENGOUMA,

Etienne Pérez,  
Gulit NGOU,  
Ernest OTSOUANGA,  
Roger PAO,  
Aimé Raymond NZANGO

Mise en pages  
YENGO MALANDA  
MALANDA

Impression  
Imprimerie Saint Paul (ISP)